

Le R.P. Chabot, s. J., est décédé hier

Un éducateur de carrière

Le R. P. Eugène Chabot, S.J., un éducateur de carrière, est décédé hier au Monastère Convalescent Hospital après une longue maladie. Il était hospitalisé depuis son dernier.

Né à Montréal en 1896, il reçut son B.A. du collège Loyola en 1916 et entra dans la Compagnie de Jésus. Il poursuivit ses études à la maison des Jésuites de Guelph, au collège de l'Immaculée-Conception, à Montréal, à l'Université Fordham de New-York, au Heythrop College d'Angleterre et à l'Université St-Acheul, à Amiens, France. Il fut ordonné prêtre le 31 juillet 1929, à Milltown Park, Dublin, Irlande.

Durant les seize dernières années, il a été professeur de philosophie ou préfet des études dans quatre collèges des Jésuites au Canada. Il fut successivement attaché au Loyola College, à Montréal, au St. Paul's College, à Winnipeg, au Regiopolis College de Kingston et au St. Mary's College de Halifax. Il revint à Montréal en 1948.

Il laisse dans le deuil sa mère, Mme David L. Chabot (née Sarah Elizabeth Coleman), sa sœur, Mme Henri Gagnon, toutes deux de Montréal, et un frère, M. Arthur Chabot, d'Ottawa.

Le service funéraire sera célébré demain matin, à neuf heures, en la chapelle du Loyola College. Le corps sera ensuite transporté à Guelph, Ontario, où il sera enseveli.

Vote de grève de mineurs anglais

Bolton, 8 (C.I.). — Les mineurs de charbon du Lancashire, en Grande-Bretagne, ont pris par 2,800 voix à 3,000 la décision de se mettre en grève si le Bureau national du combustible n'accepte pas de soumettre à l'arbitrage leur demande de charbon à des prix de faveur pour leur propre consommation. Il se peut que les mineurs du Cumberland abandonnent eux aussi le travail à la même date du 26 du mois courant. Le Bureau du combustible prétend que le niveau des salaires dans ces deux comtés tient compte du fait que le mineur n'y obtient pas de rabais pour le charbon dont il a lui-même besoin; mais les mineurs répondent que ce niveau est inférieur de \$1 à \$1.60 à la moyenne au Royaume-Uni.

Journée d'étude au Conseil des oeuvres

"Nos services à la famille", tel est le thème des journées d'étude que tiendra le Conseil des oeuvres les 9 et 10 mars, sous la présidence de M. l'abbé Charles-Auguste Labelle, à l'auditorium de l'hôpital général de la Miséricorde, de 897 est, rue Lagache, à Montréal. Des travaux seront présentés par le P. André-M. Guillemin, O.P.: "Thème des journées d'étude". Des forums auront lieu sur "Nos services à la famille" et "Les services indirects à la famille".

Un film, "Récréations en famille" sera présenté à la séance de clôture, jeudi après-midi et l'allocation finale sera prononcée par Mgr Albert Valois, P.A., V.G., directeur diocésain de l'action catholique.

Avis de décès

MONGEON. — A Montréal, le 6 mars 1949, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Alexandre Mongeon, époux de Emérita Tremblay, demeurant au No 204 est, boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Mortuaires J.S. Vallée, Limitée, No 5310, avenue du Parc, à 9 h., pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. Ste-Catherine Ecoutez le jeudi
Livraison partout direct- ment de notre serre-chaude. C.R.L.P.
PL. 1786-1787 12 h. 35
10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé aux nos 420-424 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur-propiétaire. Directeur-gérant, Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$8.00
Montréal et banlieue	11.00
Etats-Unis et Empire britannique	10.00
Union postale	12.00

EDITION DU SAMEDI	
Canada	3.00
Etats-Unis et Union postale	4.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair 33361

La Chambre voterait aujourd'hui une motion de non-confiance

Il s'agit de celle présentée par le parti C.C.F. — 120 députés, sur 245, ont pris part au débat à date — Les activités communistes au pays — Paiement d'un subside aux producteurs de grains

Ottawa, 8 (P.C.). — Le débat sur le discours du trône, qui se poursuit depuis quatre semaines, pourrait bien être interrompu aujourd'hui pour permettre à la Chambre des communes de voter sur une motion de non-confiance dans le gouvernement.

Plus de 120 députés, soit approximativement la moitié des 245 membres de la Chambre, ont déjà parlé au cours du débat, traditionnellement long, dans les sessions prélectorales. Bien que d'autres députés veulent y participer, l'on est d'avis qu'il y aura interruption pour permettre de prendre le vote sur une motion de non-confiance du parti C.C.F.

Cette motion demande que le gouvernement ne demeure pas plus longtemps en fonction parce qu'il n'a pas réussi à procurer les marchés nécessaires pour les producteurs canadiens, parce qu'il n'a pas réussi non plus à mettre fin à la spéculation sur les vivres, et parce qu'il n'a pu enfin établir un programme national d'assurance-santé.

Un vote sur cette motion de non-confiance préparerait la voie pour une autre motion du même genre de la part du parti du Crédit social. Une nouvelle motion permettrait aux députés qui ont déjà participé au débat d'y prononcer un nouveau discours.

En résumé...

OTTAWA, 8. (C.P.). — Le ministre du commerce, M. Howe, a annoncé le paiement de subsides aux producteurs de grains.

Le premier ministre Saint-Laurent dit que les activités communistes sont sous la surveillance constante du gouvernement.

M. John Probe, C.C.F., de Regina, propose un plan fédéral pour permettre aux Canadiens de se spécialiser dans les métiers, les arts et les sports.

Le ministre de la défense, M. Claxton, a déclaré que l'incident qui s'est déroulé à bord du destroyer "Athabaskan" est un incident mineur et qu'il est clos.

M. Douglas Ross, progressiste-conservateur de Toronto-St-Paul, dit que la Société Radio-Canada est le "plus bel exemple de bureaucratie au Canada".

Plus d'une demi-douzaine de députés participent au débat sur le discours du trône.

MARDI: La Chambre des communes poursuivra le débat sur le discours du trône. Le Sénat siégera.

Il n'y a pas eu de développements sensationnels hier lors que les députés de l'arrière-garde ont fait durer le débat pendant plus de six heures.

M. John Probe, C.C.F., de Regina, a réclamé une réduction des taxes et d'autres changements dans la politique du gouvernement afin que les autorités fédérales puissent encourager un plan national qui permettrait aux Canadiens de se spécialiser dans les arts, les sports et les métiers.

M. Douglas Ross, progressiste-conservateur de Toronto-Saint-Paul, a consacré la majeure partie de son discours à critiquer la Société Radio-Canada, qu'il a décrite comme "le plus bel exemple de bureaucratie au Canada".

Les autres orateurs ont été MM. D. King Hazen, progressiste-conservateur de St-John-Albert; Ralph Maybank, libéral de Winnipeg-Sud-Centre; Anthony Hlynka, créditiste de Vegreville; Jean-François Pouliot, libéral indépendant de Temiscouata; D. J. McCuaig, C.C.F., de Maple Creek; L.-E. Cardiff, progressiste-conservateur de Huron-Nord; Wilfrid Gariépy, libéral des Trois-Rivières, et Matthew MacLean, libéral de Cap-Breton-Nord-Victoria.

Subsides aux producteurs de grains

A l'ouverture de la séance, le ministre du commerce, M. Howe, a annoncé que le gouvernement accorderait un subside de cinq cents le boisseau pour l'avoine et de six cents le boisseau pour l'orge, aux producteurs de grains, pour les surplus accumulés sur les ventes d'exportation, pour la récolte de 1947-1948.

Les activités communistes

Le premier ministre, M. Saint-Laurent, a révélé de son côté que le ministère de la justice étudie présentement un projet de loi pour enrayer les activités communistes au Canada et il a promis de porter à l'attention du ministre les déclarations de Tim Buck, leader du parti ouvrier-progressiste.

Le ministre de la santé, M. Paul Martin, a déclaré que l'épidémie de polio qui s'est déclarée chez les Eskimos, dans la région de la Baie d'Hudson, est maintenant sous contrôle.

Le ministre de la défense, M. Claxton, a annoncé que l'incident qui s'est déroulé à bord du destroyer "Athabaskan", dans les mers du sud, "était un incident mineur et a été réglé par l'officier commandant sans difficulté".

M. Pouliot

M. Jean-François Pouliot a expliqué pourquoi il avait suggéré que M. Mackenzie King aurait dû démissionner comme premier ministre lorsqu'il a abandonné la direction du parti libéral à M. Louis Saint-Laurent. Il a ajouté qu'il était d'avis que M. King, qui a quitté son poste de premier ministre en novembre dernier, aurait dû démissionner dès que son successeur a été choisi à la direction du parti. Il a dit qu'il avait fait cette suggestion parce que, dit-il, "je voyais que le nouveau chef de mon parti soit le maître".

M. Gariépy

M. Gariépy a réclamé une réduction des taxes et une augmentation dans les allocations familiales. Il a dit que les Canadiens de langue anglaise seraient surpris de l'insistance des Canadiens de langue française, à réclamer un meilleur traitement.

Mais, a-t-il ajouté, les Canadiens français sont une minorité, et une minorité qui ne réclame pas ses droits est appelée à disparaître.

8,000,000 d'heures de travail sans accident

Huit millions d'heures de travail sans accident constituent, sans doute, un record difficile à égaler. C'est pourquoi celui-ci vient d'établir aujourd'hui même le service d'outillage, district ouest de Montréal, de la compagnie de téléphone Bell du Canada.

Il y a vingt ans, le 6 mars 1929, un employé de cette unité technique de la compagnie Bell se foula la cheville et quitta son travail pour quelques jours. Depuis cet accident mineur, les employés du service précité n'ont subi aucune perte de temps résultant d'un accident de travail, accomplissant ainsi un exploit sans précédent dans les autres compagnies de téléphone du continent nord-américain, et peut-être même dans l'industrie en général. En 1929, le service d'outillage du district ouest comptait 209 employés; aujourd'hui, il comprend 235 personnes, mais dans l'intervalle une foule de gens y ont fait un stage et ont été transférés dans d'autres services de la compagnie Bell. Les dossiers révèlent également que cette foule de la cheville fut le seul accident qui ait entraîné une perte de temps dans toute l'histoire du service d'outillage du district ouest, dont la fondation remonte à janvier 1928.

Ce remarquable record a été établi principalement par la discipline à laquelle se soumettent les employés en observant les règles de sécurité régissant leur travail quotidien. Les techniciens ont diverses occupations: les uns sont préposés à l'installation et montent dans de longs poteaux pour poser les fils d'embranchement aboutissant à la résidence de l'abonné; les autres effectuent les réparations de fils et de câbles à l'extérieur et à l'intérieur ou assurent l'entretien de l'outillage complexe des bureaux centraux. Lorsqu'ils montent dans des poteaux, les travailleurs du téléphone s'assurent que ceux-ci ne présentent aucun risque et se protègent à l'aide d'une ceinture. L'exercice des autres occupations et métiers d'ordre technique exige également des soins et un sens aigu de la sécurité.

Les employés du service d'outillage du district ouest couvrent un vaste territoire comprenant Notre-Dame de Grâce, Montréal-Ouest, Verdun, Ville La Salle, Côte-des-Neiges. Il y a plus de 92,000 téléphones dans le district ouest.

Faites ça... et vous vivrez!

Celui qui vous écoute, m'écoute; et celui qui vous méprise, me méprise; ou celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé. (Lc 10, 16)

Ecouter le serviteur du Christ c'est écouter le Christ lui-même et en lui, Dieu qui s'envoie en ce monde. Saint Jean dira de même: "Quiconque reçoit celui qui j'ai envoyé, me reçoit, et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé" (Jn 13, 20).

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

Ottawa surveille étroitement les communistes canadiens

Le Parlement adopterait à cette session une législation nouvelle et restrictive pour enrayer les activités subversives

Ottawa, 8 (C.P.). — Les activités communistes au Canada sont étroitement surveillées et il est possible qu'une législation nouvelle et restrictive soit adoptée à la présente session.

C'est ce qu'a révélé hier à la Chambre des Communes le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, en réponse à une question de M. George Drew, leader progressiste-conservateur.

M. Drew a demandé que l'on adopte une législation restrictive à la suite des récentes déclarations faites par les leaders communistes dans plusieurs pays, qui ont promis leur appui à la Russie, en cas de guerre entre leur pays respectif et l'Union soviétique.

Ces déclarations des chefs communistes à l'étranger ont été qualifiées par M. Drew comme "un plan mondial de trahison". Il a ajouté que les communistes, "sans aucun doute sur les ordres du Kremlin", ont dévoilé "leur but qui est la trahison", et qu'ils "saboteraient les préparatifs de défense".

M. Drew a ajouté que ces déclarations "apportent une signification tout à fait différente" aux déclarations que l'on impute à Tim Buck, le leader ouvrier-progressiste, et que le chef communiste aurait faites à Vancouver, le 13 novembre 1946.

Ce jour-là, a dit M. Drew, Tim Buck aurait dit qu'il ne défendrait pas le Canada au cas d'une guerre avec l'Union soviétique.

On disait hier à Ottawa...

OTTAWA, 8. (C.P.). — M. Matthew MacLean, libéral de Cap-Breton-Nord-Victoria, a offert hier à la Chambre des communes un whip du parti progressiste-conservateur, le "rencontrer dans le corridor" pour régler une dispute au sujet des interruptions.

Se levant au cours du débat sur le discours du trône, il a protesté contre la "conduite honteuse de députés progressistes-conservateurs" lorsqu'ils ont interrompu le ministre des transports, M. Lionel Chevrier, le semaine dernière.

M. A.-C. Casselman, progressiste-conservateur de Granville-Dundas, le whip de l'opposition, a crié "à l'ordre", "à l'ordre", et s'est demandé si M. MacLean pouvait faire inscrire dans le rapport des débats, de telles déclarations. "Et vous voulez interrompre", a répliqué M. MacLean, "vous rencontrerez dans le corridor plus tard".

L'incident s'est terminé là.

M. Douglas Ross, progressiste-conservateur de Toronto-St-Paul, a déclaré hier à la Chambre que le permis de radio au montant de \$2.50 devrait être aboli. Il a suggéré aussi que le contrôle de la radio au Canada soit enlevé des mains de Radio-Canada, et que les postes privés aient la permission d'établir un réseau qui leur serait propre.

La province de Québec ne recevra pas plus que sa part des octrois fédéraux pour la santé nationale, a déclaré hier M. Paul Martin, ministre de la santé. Il répondait à une question de M. Goldsworthy, leader de la C.C.F., qui demandait "en vertu de quelle autorité le gouvernement fédéral avait consenti à accorder à la province de Québec environ 140 pour cent des sommes autorisées en juillet dernier".

M. Martin a répondu que bien que le total des projets autorisés pour la construction d'hôpitaux soit plus élevé dans le Québec que dans une autre province, les dépenses et les octrois n'excéderont pas les montants prévus pour cette province.

M. Ralph Maybank, libéral de Winnipeg-Sud, a protesté hier à la Chambre contre le transfert des bureaux d'Air-Canada de Winnipeg à Montréal. M. Maybank est le secrétaire parlementaire du ministre des ressources, M. MacKinnon. Il a dit que ce transfert affecterait environ 104 familles et pourrait bien apporter aussi d'autres changements.

Le Canada a payé une somme de \$5,000,000 des intérêts de sa dette nationale du pays, entre le 31 mars 1947 et le 31 mars 1948. La dette du Canada était de \$17,698,195,740.07, au 31 mars 1947 et de \$17,197,348,981.17, au 31 mars 1948. Les intérêts ont baissé de \$464,394,876.26 à \$455,455,203.64.

Le premier ministre Saint-Laurent a déclaré hier à la Chambre qu'aucune entente n'était encore intervenue pour la tenue à Ottawa d'une conférence des ministres des affaires étrangères des pays du Commonwealth, pour discuter des problèmes de l'Extrême-Orient.

Réponse de M. Saint-Laurent

Presque tous ces commentaires de M. Drew étaient contenus dans une lettre qui a été remise aux courtisiers parlementaires — adressée au premier ministre et sur laquelle il a basé son interrogatoire à la Chambre des Communes.

M. Saint-Laurent a référé à la lettre et a assuré la Chambre des Communes que le gouvernement "exerce une étroite et constante surveillance" sur cette question. Il a ajouté aussi que le ministère de la Justice étudie sérieusement un projet de loi, soumis il y a quelque temps par M. Wilfrid Lacroix, libéral de Québec-Montmorency, destiné à renforcer le Code criminel contre les activités subversives.

Le premier ministre a dit aussi que les déclarations de Tim Buck seraient examinées pour voir s'il y en a qui "dépassent" les lois déjà existantes.

Au cours de la dernière guerre mondiale, M. Saint-Laurent, comme ministre de la Justice, avait fait interner Tim Buck à cause de ses activités communistes. Il avait été remis en liberté avant la fin de la guerre lorsqu'il a promis d'appuyer l'effort de guerre du Canada.

Autre déclaration de Tim Buck

Les deux chefs n'ont pas fait de commentaires sur une déclaration de Tim Buck, jeudi dernier, dans laquelle le chef communiste ne dit pas quelle serait l'attitude de son parti en cas de guerre avec la Russie, mais dans laquelle il demandait par ailleurs au gouvernement canadien le retrait de toutes les troupes américaines du Canada.

Tim Buck disait dans sa déclaration que le seul danger de guerre auquel le Canada doit faire face est "la guerre que les impérialistes des Etats-Unis sont en train de préparer". Il s'est opposé à la participation du Canada au pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord.

Journées d'études organisées par le Conseil des oeuvres

Deux journées d'études auront lieu les 9 et 10 mars prochain à l'auditorium de l'hôpital de la Miséricorde, 897 est, rue Lagache, sous les auspices du Conseil des oeuvres de Montréal et sous la présidence de M. l'abbé Charles-Auguste Labelle.

Voici les grandes lignes de ces importantes journées, où l'on étudiera "nos services à la famille":

Mercredi 9 mars: 9 h. 30 a.m., bienvenue du président; conférence par le R. P. de-B. Laramée, O.F.M. ("Nature et rôle de la famille"); explication du thème des journées d'études par le R. P. André-M. Guillemin, O.P.; forum sur "nos services à la famille"; 2 h. 30 p.m., continuation du programme de l'avant-midi.

Jeudi 10 mars: 9 h. 30 a.m., forum sur "les services indirects à la famille", suivi d'une discussion générale; 2 h. 30 p.m., continuation du programme de l'avant-midi; présentation d'un film: "Récréation en famille"; conclusions; allocation de clôture par Mgr Albert Valois, P.A., V.G.

Le public est cordialement invité.

Rien pour le logement

Reproches de M. J.-M. Savignac à l'administration municipale au sujet du budget

Prenant la parole à la suite du discours sur le budget que venait de prononcer, hier après-midi, M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, le conseiller J.M. Savignac a exprimé son regret que les prévisions budgétaires ne contiennent aucune diminution de taxes; M. Savignac reproche aussi à l'administration de continuer à imposer des tailles qui devraient être disparues.

M. Savignac regrette surtout que le budget municipal ne renferme aucune somme pour aider à la solution du problème du logement à Montréal. Des centaines de familles continueront, dit-il, à habiter des taudis et même à cohabiter sous un même toit, et cela aux dépens de la moralité et de la santé.

Blocs-notes

(suite de la première page)

Cette compagnie opère en société avec le gouvernement du Venezuela sur une base de 50-50, de sorte que la moitié des profits tirés de cette exploitation vont aux employés des mines vénézuéliennes. De plus, la compagnie doit employer des gens du pays dans tous les cas où cela est possible. Actuellement la proportion est de 93%. Et ce principe est poussé à ses conclusions logiques, car on forme des gens de pays pour leur confier les tâches les plus délicates; ils sont non seulement manœuvres ou contremaîtres dans l'entreprise, mais ils occupent aussi des postes de géologues, d'ingénieurs, et d'autres spécialités techniques.

Nos besoins scolaires

Il se trouve que le gouvernement du Venezuela utilise sa part des profits à diverses fins sociales, et notamment à la santé et à l'enseignement. Tandis que dans notre province, au lieu de taxer normalement les compagnies, le gouvernement suggère d'imposer des frais de scolarité aux écoliers.

Les conditions sociales au Venezuela et chez nous ne sont pas du tout les mêmes; mais le principe qui a dicté cette politique mérite d'être retenu: c'est que l'exploitation des ressources naturelles doit se faire au profit du pays et de ses habitants.

Si, comme certains savants canadiens-français le soutiennent, il est possible de développer chez nous une industrie de l'acier qui puiserait sa matière première dans nos gisements de l'Ungava, c'est le devoir de nos gouvernements de promouvoir une telle entreprise. Et le minerai qui sortira tel quel de notre province devra nous rapporter plus que des salaires de journaliers. Par conséquent, les industriels qui se sentent sont dans le moment les seuls qui soient disposés à exploiter ces mines, ce n'est pas une raison pour les leur céder à vil prix.

Alors que notre province a d'immenses besoins, notamment dans le domaine social et en matière d'enseignement, nous ne devons pas nous contenter de retirer des miettes de l'exploitation de nos richesses naturelles, en laissant les capitalistes étrangers en tirer les plus clairs et les plus substantiels profits.

P. S.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

Service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251



Exercices russes contremandés

Berlin, 8 (A.P.). — Après avoir entrepris hier, comme ils le font fréquemment depuis quelque temps, des exercices de tir dans l'un des corridors aériens reliant Berlin aux zones alliées d'occupation à l'ouest de l'Allemagne, les Russes ont brusquement contremandé pour une fois ces exercices sans cependant expliquer leur contre-ordre. Les trois puissances occidentales avaient, elles aussi, comme d'habitude, porté plainte contre ces exercices dès leur début; mais, un porte-parole des Américains laisse entendre qu'il peut bien n'y avoir eu aucun rapport entre la plainte et le contre-ordre, et que les Soviétiques ont pu renoncer à leur projet à cause de la faible visibilité.

EAU des CARMES BOYER

EFFICACE contre VERTIGES, ETOURDISSEMENTS, FAIBLESSE, SYNCOPES, MIGRAINES, INDIGESTIONS.
QUELQUES GOUTTES SUR DU SUCRE OU DANS UNE INFUSION.
Distributeur: J.-ALFRED OUMET, 84 est, rue Saint-Paul, Montréal.

TRAVEL-AIDE

Offre sensationnelle de voyages à Rome à l'occasion de l'ANNEE SAINE sous les auspices du "Devoir".



Le "Devoir" vous renseignera et vous aidera particulièrement à vous orienter.

Surveillez attentivement l'annonce qui paraîtra le 12 mars.

Donnez à LA CROIX-ROUGE

Pour soulager la Misère et combattre la Maladie

Aucune oeuvre n'est digne d'un effort plus généreux.

CETTE ANNONCE EST CONTRIBUÉE PAR
THE ONTARIO PAPER CO., LTD.
THOROLD, ONT.
et sa filiale
QUEBEC NORTH SHORE PAPER CO.
MONTREAL, QUE.



EXPORT

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

Au service des
• PROPRIETAIRES
• ENTREPRENEURS
• COMMUNAUTÉS

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

Tél.: TA. 6356



LESAGE
SAINT-THÉRÈSE P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 8 MARS 1949

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations

UN MEMOIRE A M. DUPLESSIS

La Chambre de Commerce de la province réclame un ministère provincial de l'économie

Elle demande aussi que l'on favorise la construction d'installations qui serviraient au traitement du minerai de fer dans le Québec et la formation d'une commission pour étudier la valeur de notre minerai

LA PERCEPTION DES IMPOTS

Québec, 8 (Par Pierre Laporte). — La Chambre de Commerce de la province de Québec, un des corps les plus sérieux et les plus écoutés de la province, a présenté ce matin un important mémoire au premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis.

La Chambre de Commerce demande, entre autres choses : La création d'un ministère provincial de l'économie; de favoriser, si cela s'avère économique, la construction d'installations qui serviraient au traitement du minerai de fer dans la province de Québec; la formation d'une commission de spécialistes pour étudier la valeur de notre minerai de fer; l'imposition de l'impôt sur le revenu des corporations par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, selon des pourcentages déterminés par entente.

La Chambre de Commerce dit en préambule : "Que les ressources du Canada commencent nettement à ne plus sembler illimitées", et qu'il lui fait abandonner "les méthodes d'exploitation sans compter qui caractérisaient les économies jennies".

La Chambre estime que l'objectif d'une politique économique saine doit être d'assurer la meilleure utilisation possible des ressources humaines par une mise en valeur rationnelle des ressources naturelles en vue de garantir à la population un degré suffisant de stabilité dans la prospérité.

Elle croit aussi que cet objectif commande l'établissement d'un grand nombre possible de Canadiens, dans un état de conditions de vie saines, c'est-à-dire susceptibles de leur assurer la prospérité par la propriété et l'initiative personnelle.

Pour arriver à ses fins, elle demande : 1. — L'adoption d'une loi de solvabilité des conducteurs de véhicules automobiles. 2. — Une loi ou code de voleur d'hiver. 3. — Certaines modifications

à la loi des lettres de change en autant qu'elles peuvent relever de la juridiction de la province et concernant plus particulièrement l'assimilation des traités à vue aux traités à demande et le remplacement de l'avis de protest par un simple avis de refus de payer.

4. — L'imposition des impôts sur le revenu des particuliers ou sur le revenu des corporations par les gouvernements fédéral et provinciaux sur la base des pourcentages respectifs de chacun et déterminés par entente conformément à leurs besoins fiscaux respectifs.

5. — La perception des impôts sur le revenu des individus et des corporations exclusivement par l'administration fédérale agissant en qualité d'agent pour les provinces quant à leur quote-part, quelle que soit la répartition par perception.

6. — Les droits successoraux réservés exclusivement aux provinces.

7. — La perception par le gouvernement fédéral des sommes nécessaires au paiement de subsides aux provinces qui souffrent du manque de ressources taxables pour leur permettre d'entretenir des services comparables aux provinces mieux pourvues. 8. — La perception par les provinces des bénéfices fiscaux d'un effort fiscal proportionnel aux autres provinces. La distribution de ces subsides faisant l'objet de règles précises déterminées par une conférence fédérale-provinciale.

9. — La mise au point de l'office des recherches scientifiques de façon à faire efficacement les recherches qui s'imposent pour l'industrie de notre province.

10. — La mise au point de l'office des recherches agricoles afin de faire efficacement les recherches nécessaires pour l'agriculture de notre province.

11. — La formation d'un ministère provincial de l'économie dont le rôle consisterait à élaborer un plan d'ensemble de mise en valeur des ressources et à coordonner l'action de différents ministères, notamment ceux de l'agriculture, de la colonisation, des terres et forêts, des mines, de la pêche, de la chasse, des pêcheries maritimes, du commerce et de l'industrie.

12. — Une politique plus sévère de conservation des forêts, notamment l'amélioration de la lutte contre l'incendie.

13. — Une politique plus complète d'aménagement de nos forêts.

14. — Une politique de diversification des usages de nos bois de façon à parer au danger que comporte la spécialisation outrancière.

15. — Préciser les clauses de la loi qui obligent à la transformation du minerai du Nouveau-Québec dans les limites de notre province. Favoriser la construction d'installations qui serviraient au traitement du minerai dans la province si telle construction s'avère économique.

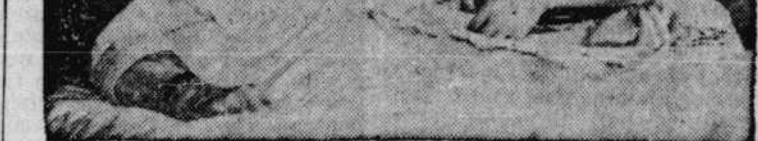
16. — La formation d'une commission de métaux ferreux en vue d'étudier la valeur métallurgique du minerai de fer de notre sol, la technique d'élaboration des produits ferreux et l'économie de la production.

17. — L'appui par le gouvernement pour tous les moyens possibles de la poursuite de la mission de l'office provincial de publicité.

18. — L'envoi de spécialistes étudier les organisations touristiques étrangères afin de faire profiter notre province de l'expérience acquise sur cette matière dans certains pays.

19. — L'affichage des tarifs d'hôtel, la classification des hôtels, l'organisation d'écoles d'hôtellerie, la formation des guides touristiques.

20. — La conservation du saumon.



La première personne à bénéficier, dans la province de Québec, du service gratuit de transfusion du sang de la Croix-Rouge a été Albert Nadeau, tailleur de Montréal, que l'on voit ici recevant une transfusion gratuite que les médecins de l'Hôpital Général de Montréal avaient jugée "essentielle pour le guérir d'ulcères intestinaux". Plusieurs hôpitaux de Montréal collaborent déjà au programme de la Croix-Rouge, d'autres le feront bientôt et d'autres encore y participeront plus tard. En définitive, la Croix-Rouge offrira à tous les hôpitaux de la province son service de sang gratuit, qui compte pour beaucoup dans l'augmentation de 50 pour cent du montant que la Société doit attendre du public, dans sa présente campagne annuelle, afin d'avoir les fonds nécessaires à la poursuite de son oeuvre.

Réponse de M. Gérard Picard à M. le député Jos. Maffé

Le président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada déplore que ce député soit devenu antiouvrier

M. Gérard Picard, président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a répondu hier, dans une lettre ouverte, aux attaques du député de Québec-Est, M. Jos. Maffé. Voici copie de la lettre que M. Picard a adressée à M. Maffé :

Monsieur Jos. Maffé, député de Québec-Est, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Monsieur le député, Vous avez jugé à propos de m'attaquer, il y a quelques jours, bien retranché derrière votre immunité parlementaire. Je crois que ce n'est pas la peine de relever les observations que vous avez faites à mon sujet. Vous devez être assez puni d'avoir faussé la vérité, et j'ose croire que vous devez avoir honte du peu de courage que vous avez affiché.

Lors de la discussion du bill no 60, vous en avez supporté toutes les dispositions. A la suite de cette attitude antisyndicale inexplicable de votre part, vous avez dû vous sentir mal à l'aise de constater que le premier ministre et le ministre du travail, ne tenant pas compte de vos opinions catégoriques, ont fait subir au bill quelques modifications. Ces modifications, qu'il n'y a pas lieu d'apprecier ici (la Conférence conjointe du travail syndiqué s'étant prononcée) démontrent cependant que vos chefs n'ont pas accepté votre manœuvre.

On sait les affreux bombardements que subit la ville d'Amiens, en France, lors de la dernière guerre mondiale. A plusieurs reprises déjà, notre pays a contribué à fournir aux sinistrés de cette cité quelques douceurs sous forme de colis. M. Joly, instituteur d'Amiens, l'un des organisateurs du mouvement de solidarité envers les enfants sinistrés d'Amiens, nous a fait parvenir ses plus vifs remerciements, à l'adresse de toute la population canadienne.

Il nous demande si, afin de continuer cette aide matérielle et aussi pour ne point faire cesser ce geste de collaboration internationale, les Canadiens seraient assez généreux pour envoyer de temps à autre, à Amiens, un paquet de leurs vieux timbres oblitérés. Les envois devront être adressés à M. Joly, instituteur, Ecole de garçons, rue Zamenhof, Amiens, France.

Vol à main armée
rue Ste-Catherine

Un vol à main armée a été commis hier soir vers 9 h., au magasin Mary Lee, 1021 est, rue Sainte-Catherine. Deux jeunes gens ont fait irruption dans le magasin et ont présenté une note écrite à la caissière. On lisait sur cette note : "Veuillez nous remettre l'argent de la caisse, c'est un hold-up". La caissière s'est exécutée et a remis une somme de \$21 aux malfaiteurs, qui ont ensuite pris la fuite. La police enquête.

Une révolution...

Si les vitamines jouent dans la santé le rôle que la Science leur attribue, si la qualité des vitamines est d'autant plus parfaite qu'elles se consomment à leur état naturel; et si la masse humaine bénéficie d'autant plus d'un produit qu'il lui est offert à meilleur marché; alors, les savoureux "Foies de Gaspé" RHEAUME révolutionneront la santé publique, parce que l'huile de foie de morue dans laquelle ils baignent est la plus riche de vitamines naturelles; parce qu'elle est la meilleure au goût et la plus digestible; parce que cette huile est offerte à \$0.17 l'once contre \$2.00 à \$3.00 l'once pour des produits aux noms savants, mais de qualité forcément inférieure. Demandez à votre épicer les "Foies de Gaspé" RHEAUME, pour votre santé et votre gourmandise. (ann.)

nière de voir comme étant celle du mouvement ouvrier.

Il y a déjà quelque temps que vous ne faites plus de déclarations favorables à la classe des travailleurs. Vous avez rabroué vos attaques contre les dirigeants, et vous croyez sans doute ainsi rencontrer les vues du premier ministre et devenir plus facilement "ministériel". Des rumeurs persistantes veulent que vous ambitionniez de devenir ministre du travail. Dans l'intérêt de la classe ouvrière, que vous ne représentiez plus, j'espère que cela ne se produira jamais.

De grâce, souvenez-vous que vous devez à la classe ouvrière votre accession à la vie publique, et souvenez-vous sans éternement, que la question sociale n'est pas encore réglée, chez vous.

Quant au reste, s'il vous fait particulièrement plaisir de m'attaquer tous les jours, soyez à votre aise. Je n'en dormirai pas plus mal. Un conseil. Ne m'accusez pas trop souvent d'avoir été journaliste, vous pourriez, à la longue, vous mettre à dos une classe honorable de salariés, les journalistes, envers lesquels tout homme public contracte une dette de reconnaissance. Croyez-moi bien,

Votre tout dévoué,
Gérard PICARD,
président général, C.T.C.C.

Encore des cabarets mis à l'amende...

Le Rainbow, la Pagode et le Yankee... — Il s'agit des fameuses danses la veille du jour de l'An — Prémus tenancier d'une maison de jeu

Tout le monde se souvient des infractions flagrantes à la loi, dont s'étaient rendus coupables un certain nombre de propriétaires de cabarets et de cinémas, en tenant leurs établissements ouverts après minuit la veille de Noël ou du Jour de l'an.

Depuis une quinzaine de jours, ces causes passent par petits groupes à la Cour du recorder et, dans la plupart des cas, les inculpés admettent leur culpabilité, malgré leur attitude arrogante des premiers temps.

C'est ainsi qu'hier, devant le recorder Damase Côté, trois "cafetiers" se voyaient obligés de verser chacun une amende de \$50 pour avoir, après minuit, laissé leurs clients danser ou assister à un spectacle.

Henri Renier, 1875 ouest, rue Notre-Dame, du Café Pagode, et J.-P. Gervais, du Yankee Café, 1352 ouest, rue Dorchester, sont coupables au premier chef, tandis que Paul Lussier, 4821 est, rue Notre-Dame, du Café Rainbow, est coupable au second chef.

Le recorder Côté a aussi entendu la cause de Maurice Côté, 1694, rue Champlain, accusé d'avoir tenu une maison de jeu. L'inculpé s'est présenté en compagnie de cinq autres personnes, accusées d'avoir été trouvées dans cette maison de jeu présumée.

Tous ces présumés coupables ont été remis en liberté en attendant le jour du procès fixé au 14 mars, non sans que le présumé tenancier ait versé un cautionnement de \$500 et chacun des présumés trouvés, un cautionnement de \$100.

Y aura-t-il contrebande de la margarine?

La police provinciale, à Hull, se préparait au combat!

Ottawa, 8. (C.P.) — Les vœux de la vieille se demandent s'il n'y aurait pas lieu de rétablir un petit système de contrebande des deux côtés de la rivière Outaouais.

Il y a 20 ans, on trafiquait la liqueur; maintenant ce serait la margarine et déjà les policiers provinciaux à Hull prédisent que les trois ponts qui relient cette ville à la capitale du Canada deviendront la scène d'investigations constabulaires.

On se rappelle les jours où la circulation sur ces ponts était entravée pour permettre aux policiers de mieux exercer leur surveillance et le chef John Ross, de Hull, déclare qu'il songe à établir des mesures similaires, quoiqu'il n'ait pas encore reçu des instructions bien définies de Québec.

Ce policier précise que chaque ménagère de Hull est une contrebandière "en puissance" et que chaque tramway, chaque autobus et chaque automobile devraient être fouillés pour y trouver des traces de margarine.

Asbestosis

Le texte anglais de l'étude de M. Burton Le Doux sur East Broughton est maintenant sorti des presses. Après avoir pourvu à une abondante distribution gratuite, nous offrons en vente quelques centaines d'exemplaires au même prix que la brochure française.

25 sous l'exemplaire
\$2.50 la douzaine
\$30.00 la cent

Places vos commandes au
Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

LA GREVE DE L'AMIANTE

L'Union de M. Paul-Emile Marquette signe une convention collective avec la Cie Bell

Où il n'est pas question de l'élimination de la poussière — Une augmentation de 10 cents l'heure — Une paix séparée qui n'aurait pas une influence considérable — Déclaration de M. Jean Marchand

Québec, 7. (D.N.C.) — M. Cyrien Miron, chef du service de conciliation au ministère du Travail, qui avait été envoyé à Thetford-les-Mines, à la demande de l'hon. Antonio Barrette, pour travailler à la négociation d'une convention collective, à la compagnie Bell Asbestos, vient d'annoncer qu'une convention a été signée en sa présence.

Les conditions obtenues par les ouvriers indiquent que les démarches poursuivies par l'hon. M. Barrette, auprès des parties en cause, ont donné d'excellents résultats. On peut en juger par les conditions acceptées à la fois par les patrons et les ouvriers.

Notons que la compagnie Bell Asbestos est la seule mine de la cité de l'amiante qui ne soit pas en grève. Les ouvriers qui en font partie appartiennent à la Fédération canadienne des ouvriers de l'amiante, affiliée à l'Association ouvrière canadienne, qui a pour président M. Paul Marquette.

En vertu de la nouvelle convention collective qui a été signée en présence de M. Cyrien Miron, délégué par l'hon. M. Antonio Barrette, pour travailler à la préparation de cette convention, l'augmentation générale des salaires sera de \$0.10 l'heure. Le salaire minimum sera de \$0.95 l'heure et le salaire moyen de plus de \$1.10 l'heure.

Les ouvriers auront deux jours de congé payé de plus qu'apparaissant, ainsi qu'une journée additionnelle de congé, pour chaque année de service, à compter de la deuxième année et en plus de la semaine de vacances déjà prévue dans un accord de service.

Cela veut dire que les 350 ouvriers de la compagnie Bell Asbestos auront désormais au moins dix jours de congés payés, que le salaire minimum a passé à \$0.95 l'heure et le salaire moyen à \$1.10 l'heure.

On notera toutefois que plu-

sieurs des clauses jugées essentielles par les cinq mille syndiqués (C.T.C.C.) actuellement en grève se trouvent sacrifiées par les ouvriers de la mine Bell affiliés à l'Union de M. Marquette. Bien que cette usine soit reconnue comme l'une des plus puissantes de la région de Thetford, il ne semble pas que les employeurs aient accepté de s'engager à éliminer la poussière. On ne souffle pas mot non plus du fonds de sécurité sociale réclamé par l'immense majorité des mineurs d'amiante, et l'augmentation obtenue ne représente que les deux tiers de la demande formulée par la majorité, demande que certaines autres compagnies ont déjà acceptée.

Il est donc probable que cette paix séparée, signée par une union qui fait bande à part depuis le début, n'aura pas une influence considérable sur le déroulement de la grève qui se poursuit dans les autres mines depuis trois semaines.

Déclaration de M. Jean Marchand

M. Jean Marchand vient de remettre aux journaux la déclaration suivante en marge d'une nouvelle annonce hier après-midi par le ministère du Travail. Le secrétaire général de la C.T.C.C. y commente au nom des cinq mille grévistes de l'amiante la signature d'une convention collective entre la Fédération canadienne des ouvriers de l'amiante et la compagnie Bell Asbestos de Thetford.

"Nous avons appris que la compagnie Bell de Thetford Mines avait signé une convention collective de travail avec l'Association canadienne des ouvriers de l'amiante contrôlée par M. P. E. Marquette. Cette convention couvrira environ 300 des 5,000 ouvriers de l'industrie de l'amiante.

"Les mineurs de Thetford et d'Asbestos ne se laisseront pas leur par cette vieille tactique qui est beaucoup trop connue de nos jours pour être efficace.

"La C.T.C.C. et la Fédération de l'amiante se réjouissent d'avoir amené une compagnie d'amiante à accepter une partie des demandes syndicales. Elles espèrent que les autres compagnies accepteront bientôt de signer des conventions collectives qui reflèteront toutes les réclamations justifiées des syndicats de l'amiante.

"Cette nouvelles ne nous a pas surpris. Depuis que M. Marquette représente les ouvriers de la Bell, il a toujours laissé faire la bataille par les syndicats affiliés à la Fédération de l'amiante et la C.T.C.C. pour ensuite tenter de s'approprier le mérite des résultats obtenus.

"Personne ne se méprend sur la valeur morale de la politique syndicale des unions de M. Marquette, qui s'apparente trop avec les intérêts des compagnies. Mais comme par les années passées, les ouvriers de la Bell viendront remercier les syndicats de l'amiante pour l'augmentation de salaire dont ils bénéficieront.

"Etant donné la grève qui se vit dans l'industrie de l'amiante, la signature prématurée de la convention collective à la mine Bell prend une nouvelle signification. On voit à tout prix déjouer les syndicats de l'amiante, et l'Association canadienne de M. Marquette semble bien prête à servir d'instrument à cette fin. Lorsque les compagnies désirent se débarrasser d'une organisation syndicale qui défend avec trop de vigilance les intérêts des ouvriers, elles favorisent une organisation rivale qu'elles manient facilement.

"Les mineurs de Thetford et d'Asbestos ne se laisseront pas leur par cette vieille tactique qui est beaucoup trop connue de nos jours pour être efficace.

"La C.T.C.C. et la Fédération de l'amiante se réjouissent d'avoir amené une compagnie d'amiante à accepter une partie des demandes syndicales. Elles espèrent que les autres compagnies accepteront bientôt de signer des conventions collectives qui reflèteront toutes les réclamations justifiées des syndicats de l'amiante.

Les instituteurs de Québec

Ils recevront le même salaire que ceux de Montréal

Québec, 8. (D.N.C.) — A la séance d'hier de la Commission des écoles, M. le député Raymond Cossette a révélé que le gouvernement provincial avait décidé d'accorder aux instituteurs et aux institutrices de Québec les mêmes traitements que ceux qui ont été fixés par décision de la Commission d'arbitrage pour les instituteurs et les institutrices de Montréal. Le gouvernement s'engage à combler le déficit annuel occasionné par les augmentations de salaire: soit \$56,000.

Le tout est encore sujet à la ratification de la Commission des écoles de Québec lors de sa prochaine séance.

Le salaire minimum des instituteurs passerait de \$1500 à \$1700; le salaire maximum de \$3,200 à \$3,500. Le salaire minimum des institutrices passerait de \$1200 à \$1300, le salaire maximum de \$1900 à \$2,100.

Ralliement des locataires

Des invitations adressées au maire Houde, aux députés Fournier et Guèvremont et à d'autres conseillers municipaux

La Société de protection des locataires, fondée il y a une quinzaine de jours par un groupe de locataires menacés d'éviction sur le boulot, Rosemont, tiendra une première assemblée publique lundi soir le 14 mars prochain, à 8 h. 30, en la salle paroissiale St-Marc, coin Beaubien et 1ère avenue, à Rosemont.

Le maire Houde a été invité à présider cette assemblée de locataires. Des invitations ont aussi été adressées aux députés de la région, MM. Sarto Fournier, député fédéral de Maisonneuve-Rosemont, et Georges Guèvremont, député provincial de Jeanne-Mance, ainsi qu'aux conseillers municipaux Marcel Verville et Achille Dubéau. M. Roland Barbeau, chef du bureau de Montréal du contrôle des loyers, a aussi été invité à adresser la parole à cette réunion.

Les dirigeants de la Société exposeront les grandes lignes de la campagne qu'ils ont entreprise pour défendre les intérêts des locataires.

Les tramways-observatoires

M. J.-M. Savignac voudrait étendre leur parcours à l'est de la ville

Dans une motion qu'il présentera au conseil municipal, M. J.-M. Savignac demandera que le "Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès de la Compagnie des tramways de Montréal en vue de modifier le parcours suivi par ses tramways-observatoires, de façon qu'ils continuent leur route sur la rue Sainte-Catherine, à l'est de la rue Bleury, jusqu'à la rue Saint-Denis, de là vers le nord, jusqu'à la rue Rachel, la rue Papineau, la rue Mont-Royal jusqu'à l'avenue de Lorimier et la, vers le sud, jusqu'à la rue Sainte-Catherine, pour retourner ensuite à la rue Bleury et continuer le parcours suivi jusqu'ici."

M. Savignac voudrait inclure dans le parcours de ces tramways-observatoires, les points de vue intéressants de la partie est de la ville, y compris le parc La Fontaine. Jusqu'à maintenant, ces voitures limitent leur itinéraire au secteur ouest de Montréal.

M. Savignac a déjà formulé une proposition à peu près dans le même sens et ses collègues du conseil l'avaient agréée.

LA REVOLUTION NATIONALE LA SILICOSE EST VAINCUE!

QUEBEC, 8. — Poursuivant sa révolution pacifique, le gouvernement d'Union Nationale s'attaque maintenant aux problèmes industriels.

On lui demandait d'amender la loi des Accidents de travail, pour rendre justice aux silicoziques et aux amiantosés. Il n'y a pas de main morte, comme en fait foi le bill no 11, dont voici le texte, y compris les virgules et les accents graves :

BILL NO 11

Loi relative à la Commission des accidents du travail de Québec.

1. L'article 52 de la Loi des accidents du travail (Statuts refondus, 1941, chapitre 160), modifié par l'article 1 de la loi 9 George VI, chapitre 42, et par l'article 1 de la loi 10 George VI, chapitre 35, est de nouveau modifié en remplaçant, dans la huitième ligne du paragraphe 1, le mot "quatre" par le mot "cinq".

2. L'article 55 de ladite loi est modifié en remplaçant, dans la deuxième ligne, le mot "deux" par le mot "trois".

3. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Pour aider les esprits obtus, qui ne saisiraient pas la portée humanitaire de ce projet de loi, voici les NOTES EXPLICATIVES dont il s'accompagne :

NOTE EXPLICATIVE

L'effet de ce bill est de porter de quatre à cinq le nombre des membres de la Commission des accidents du travail de Québec et de deux à trois le nombre des membres formant le quorum de cette commission.



Mme Eleanor Roosevelt, épouse de l'ancien Président des Etats-Unis, a mis fin à une tradition quand elle a adressé la parole à la Chambre législative de Saskatchewan, au cours de sa tournée dans l'Ouest Canadien. Elle est la première femme invitée à parler à cette tribune. A sa gauche se trouve M. Tom Johnston, orateur de la Chambre. (Photo C.P.)

Des aptitudes pour le choix d'une carrière

Mme Poinso-Chapuis au pensionnat d'Hochelaga

Les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie recevaient, hier après-midi, à leur pensionnat d'Hochelaga, Mme Germaine Poinso-Chapuis, vice-présidente de l'Assemblée Nationale de France, qui a adressé la parole aux élèves dans une délicate conférence sur la jeune fille de France d'hier et d'aujourd'hui.

Un groupe d'invités auquel s'étaient joints quelques anciennes élèves assistaient à la réunion, de même que l'aumônier de l'institution, M. l'abbé Wilfrid Racette, le R. P. Bergougnoux, prédicateur du carême à Notre-Dame et M. Ernest Tétraud, président de l'Alliance Française.

Mme Poinso-Chapuis a parlé d'abord de la jeune fille française du siècle dernier que l'éducation familiale a tenue en serre chaude jusqu'à la guerre de 1914 et qu'on a dû former ensuite, non seulement pour la vie réelle et pratique, mais aussi de façon à lui permettre de gagner dignement sa vie et celle des siens très souvent.

Au sujet de l'option à prendre, une fois, les études primaires terminées, la conférencière a bien recommandé aux jeunes filles de ne choisir que selon leurs aptitudes, leurs possibilités et leurs goûts personnels. Parce que la femme n'a pas le droit d'être médiocre sans plus comme ménagère que comme professionnelle; on doit faire parfaitement ce que l'on a à faire et l'on ne fait bien que le travail qu'on aime et pour lequel on a des aptitudes. Si les chiffres sont parmi ces aptitudes il vaut mieux être bon ingénieur que médiocre ménagère.

A celles qui, plus tard, auront peut-être des charges, celle du foyer et celle d'un métier ou d'une profession, la conférencière a fait comprendre la nécessité de l'équilibre à maintenir entre le travail professionnel et le reposage des chaussettes et... emblème de toute la tâche ménagère. La plus humble tâche, si elle est faite avec amour et intelligence ennoblit les mains qui travaillent tandis que le travail qu'on fait pour se débarrasser avilit toujours celui qui le fait. Mais il n'y a pas que les chaussettes et c'est une obligation pour la femme de développer ses facultés intellectuelles, ses talents de façon à ce qu'elle ne soit pas en retard de son époque. C'est par le développement de sa personnalité toute entière que la femme rayonnera comme elle doit rayonner.

Etude sur le budget

Les avantages de savoir où l'on va avec son argent

Voici une petite étude sur le budget qui peut être profitable aux jeunes lectrices. Ce travail a été signé par Mlle Thérèse Morisset, directrice du Service Social de l'A.P.S.N., dans un récent numéro du "Brasier", journal des Guides.

Bien des jeunes filles, en notre siècle, se sentent avec un brin d'ironie au coin des lèvres quand on leur pose la question: "Faites-vous un budget personnel?" Comme elles nous trouvent terre à terre et désespérément pratiques! "Un budget? Mais, j'en fais un plus tard, lorsque je tiendrai maison et que je devrai rendre compte à mon seigneur et maître de l'état de mes finances domestiques".

Mais est-ce que cette habitude de faire un budget ne pourrait pas faire partie précisément de votre préparation au mariage? Préparation bien matérielle, me direz-vous, mais qui complètera bien l'autre qui se concrétise dans un idéal vers lequel on tend tout naturellement.

J'ai sous les yeux quelques phrases qui seront les jalons qui nous aideront à étudier ensemble qu'est-ce qu'un budget et quelle est son utilité dans la vie. "Prévoir, c'est l'un des premiers devoirs du chef. Prévoir l'avenir matériel de l'unité qui lui est confiée. Prévoir aussi son avenir personnel".

Voilà l'échelle sur laquelle nous allons broder. Un budget est l'état des recettes et dépenses d'une personne ou d'une famille. Le budget sert à établir une balance entre les revenus et les déboursés, afin que les uns ne dépassent pas les autres. Le budget couvre toutes les dépenses ordinaires, excepté toutefois l'imprévu, auquel tout de même on doit s'attendre.

Les mots "prévoir et budget" peuvent se côtoyer sans heurt, ne dit-on pas couramment: faire ses prévisions budgétaires, c'est-à-dire calculer à l'avance quelles dépenses on peut se permettre avec un tel montant donné, ou encore, pour une travailleuse indépendante, comment elle lui faut prévoir justifier déjà l'utilité du budget. Il force encore la personne qui s'en sert, la jeune fille qui travaille, par exemple, à un certain ordre, à une certaine discipline qui permettront de se procurer, à cause des économies faites, un objet désiré, même s'il n'est pas absolument nécessaire, ou de se priver du superflu si l'on n'en a pas les moyens.

Il est donc conseillé que la jeune fille qui a un revenu, qu'il provienne de sa famille ou du fruit de son travail, fasse un budget personnel.

Plusieurs ont certaines obligations familiales ou doivent pourvoir elles-mêmes à leur entretien. Pour ces dernières, la meilleure façon de bâtir un budget est de placer en regard des revenus, d'abord les dépenses fixes qui sont les postes de base: loyer, nourriture, transport, assurances. On fait ensuite le partage de ce qui reste entre le vêtement, les récréations, les soins médicaux, etc.

D'après les normes établies on répartit les dépenses d'un budget comme suit:

Nourriture	40%
Loyer	25%
Lumière, chauffage et entretien	15%
Vêtements	10%
Récréations, transport, soins médicaux, assurances, automobiles	10%

Seul, un état détaillé des recettes et dépenses permettra de réussir à boucler un budget et de se faire une vie exempte des soucis d'argent qui créent une tension constante chez les gens qui dépendent sans compter.

Vous est-il déjà arrivé de vous demander: "Qu'ai-je fait de mon argent?" Si vous faisiez votre budget, vous sauriez où vous allez et vous vous épargneriez bien des inquiétudes inutiles.

L'argent a une signification psychologique et il est impossible de séparer les aspects économiques de la vie psychologique de la personne humaine. Il existe une relation entre l'emploi de l'argent et les réactions émotionnelles des individus. C'est ainsi que nous rencontrons une générosité inusitée chez un alcoolique sous l'influence de la boisson; que nous verrons une femme frustrée dans ses affections faire des dépenses folles; une autre se servira du fait qu'elle administre le budget pour exercer une domination totale sur la famille entière. Et c'est que ce n'est pas même parfois le réflexe d'une jeune fille de chercher dans l'achat d'une fantaisie une compensation pour un ennui, dans le domaine du cœur surtout?

De ces exemples, nous déduisons que si l'argent joue un rôle si grand dans la vie, il importe qu'on l'emploie d'une façon judicieuse et logique. Si le budget est utile pour l'individu, il l'est aussi pour les familles et pour les sociétés.

Je ne m'attendrais pas sur l'importance du budget familial. Qu'il me suffise de dire qu'il est à la base de la vie économique de la famille, et qu'il a une répercussion sur la psychologie de ses membres. Combien nous rencontrons dans le service social, de cas dans lesquels les problèmes de relations familiales et conjugales ont à leur source une question de budget mal administré! Et inversement, combien de demandes de secours cachent des problèmes financiers beaucoup plus profonds!

De ce côté, il y a toute une éducation à faire, car les gens, en général, n'aiment pas à regarder en face leur situation financière, et s'ils consentent un jour à bâtir un budget, ils ont de la difficulté à l'accepter la difficulté qui seule, donne des résultats. Le budget est enfin nécessaire aux sociétés qui, pour bien fonctionner, doivent avoir des fonds bien administrés. Si vous savez bâtir votre budget personnel, vous deviendrez une véritable experte. Si vous êtes cheffe de famille, vous serez une unité aura en vous la personne compétente qui fera rendre à chaque sou, cent pour un, parce que l'organisation de votre budget, dans son ensemble, sera faite avec méthode, d'après le montant qui vous est confié. Le détail des achats y sera indiqué, la somme approximative affectée à chaque poste inscrite, dans son ordre d'importance et les raisons qui ont motivé le choix seront fournies.

Toute somme y sera inscrite, que ce soit recette ou dépense, et ce budget pourra être présenté à n'importe quelle réunion de l'unité.

Si la trésorière prévoit un déficit, elle en avertira son unité; les responsabilités seront assignées et on fera alors un plan pour l'éviter. Les intérêts de l'unité deviendront ainsi les intérêts de toutes.

Puisqu'il est admis que des facteurs de personnalité sont fortement attachés aux problèmes économiques des gens, faites en sorte que les deux soient bien ajustés par un budget méthodique et bâti sur des bases solides. Vous serez alors une personne compétente et votre vie sera une réussite parce qu'elle sera équilibrée.

LA MODE DU JOUR



9079

Le parti communiste et les femmes

Moscou, (A.P.) — Le comité central du parti communiste a ordonné à tous les partis, au gouvernement, aux unions ouvrières et aux organisations de jeunesse, de diriger davantage les femmes vers des postes importants leur permettant de promouvoir des modes "plus audacieux".

Il a été aussi décrété que le plus possible soit fait pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes et que "toute assistance" soit étendue aux femmes qui élèvent la plus jeune génération.

Le décret spécial a été rédigé à l'occasion du jour international des femmes qui a lieu le 8 mars.

Le comité central dit qu'il y a 280,000 femmes qui sont ingénieurs, conducteurs de travaux et techniciens et que 44 pour cent de toutes les spécialistes avec une éducation supérieure complète dans l'Union soviétique sont des femmes. Il y a 2,500,000 femmes qui ont été récompensées de l'ordre "Gloire de la maternité" et de la "Médaille de maternité", pendant que 28,500 mères ont reçu la plus haute récompense, "Mère héroïque".

Conférence-concert à Saint-Zotique

Jeudi, le 10 mars, à 8 h. 30, aura lieu à la salle de l'Ecole Catholique, 95 Parc G.-E.-Cartier, une conférence-concert de la paroisse Saint-Zotique. Le conférencier invité, le P. Lebel S.J., traitera de: "L'Éveil de la responsabilité chez l'enfant". La partie récréative de cette soirée est confiée à la Petite maîtrise du collège St-Zotique, sous la direction du F. Ernest-Jean, au piano d'accompagnement, le F. Hélin.

Le public est invité à venir nombreux à cette conférence-concert. L'entrée est libre.

Le coin des gourmets

Petit bal à l'huile

En temps de Carême, en voilà une proposition! Mais non, cuisinières, ne jetez pas les hauts cris. Nos suggestions sont des plus orthodoxes et demeurent conformes à la saine doctrine... culinaire, il va sans dire!

Cette période de l'année où les jours sans viande reviennent souvent, et pendant laquelle plusieurs membres de la famille jeûnent, n'est pas sans créer de nombreux problèmes à la ménagère soucieuse de la bonne santé des siens.

Le foie de Gaspé de Rhéaume et Fils, Limitée, est une heureuse solution et aidera la maîtresse de maison à équilibrer les menus délicatés, nutritifs et singulièrement riches en vitamines A et D (plus de 3,500 unités internationales au gramme).

Vous hésitez à le servir à votre table à cause d'anciens souvenirs laissés par une huile de foie de morue de commerce, nauséabonde et désagréable au goût, au point de rebuter les plus courageux et les plus dévoués? N'ayez aucune crainte. Faites l'essai du foie de Gaspé à l'exquise saveur d'amanche, c'est une agréable surprise.

Mais comment le servir? Voici quelques idées et suggestions d'apprentis fées:

SALADE GASPÉ

Trancher des tomates, de la laitue et du céleri. Ajouter des petites tranches d'oignon. Arroser de jus de citron. Verser le contenu d'une boîte de foies Gaspé, y compris l'huile. Couper les foies en dés; saler, poivrer et mélanger avec soin.

APRES LA CLASSE

Donnez aux enfants des tartines de pain de blé entier aux foies Gaspé, légèrement salées.

CROUTONS "PECHEURS"

Etendre simplement des foies sur des croûtons au lieu du beurre. Ajouter du sel et du poivre. Exquis avec pommes de terre nature, céleri, tomates, olives, etc.

PATE A SANDWICH

Découper des oignons et des olives en dés très fins. Après avoir séparé l'huile, réduire les foies en pâte et incorporer à la première préparation. Sel et poivre au goût.

"Au déjeuner: c'est le temps du petit bal à l'huile"

Une petite cuillerée d'huile des foies Gaspé à tout le monde dans le jus de tomate. Au point de vue médical, on trouverait difficilement un reconstituant plus puissant et plus actif.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Le voyage de haut en bas

Q. — Je suis l'exemple de plusieurs de vos lecteurs pour venir vous demander: "Que dois-je faire?"

J'ai deux garçons jumeaux de 4 ans et demi. Ils ont une bonne santé, ils sortent au grand air dans l'avant-midi et dans l'après-midi. Après le dîner ils se couchent, car la plupart du temps ils dorment debout; je les lève après un repos de 2 h. à 2 h. 30. Le soir, après leur bain, ils sont dans leur lit à 8 heures, mais ils s'amuse, se lèvent, démontent d'un lit à l'autre (car ils ont chacun leur lit), demandent de l'eau, etc. Je n'ai guère de repos car cela dure jusqu'à neuf heures, dix heures et parfois onze heures. Je voyage de haut en bas.

Je me ferai un devoir de suivre vos conseils

Maman de Pierre et Paul.

R. — Comme nous comprenons votre lassitude, Maman de Pierre et Paul. Il n'est pas normal, bien sûr, pour une maman, de voyager de haut en bas durant une partie de la veille. Vous avez besoin de ces quelques heures pour vous reposer du travail de la journée. C'est le temps de converser tranquillement avec votre mari sur l'éducation de vos petits, d'écouter quelques programmes éducatifs à la radio, de lire un livre sérieux, et aussi, car c'est nécessaire, de sortir parfois de chez vous. Tout cela n'est pas possible, si vous donnez à vos enfants l'habitude de monter pour les faire faire, pour les recoucher, ou pour leur donner à boire.

Je ne vous conseille pas d'écourter le repos de l'après-midi. Il est certain que deux heures et demie de sommeil c'est beaucoup trop pour des enfants de l'âge des vôtres, et il n'est pas étonnant du tout qu'ils n'aient pas sommeil à 8 heures. Mais si vous les réveillez au bout d'une heure, vous risquez la mauvaise humeur pour le reste de l'après-midi.

C'est pourquoi mieux vaut supprimer complètement ce repos de l'après-midi. Vous nous dites que les jumeaux ont 4 ans et demi et qu'ils sont en bonne santé. A cet âge, ils n'ont plus de raison de dormir l'après-midi, ils en ont passé l'âge. Ce repos ne serait nécessaire que pour des enfants spécialement nerveux ou passagèrement fatigués.

Il vous faut donc ne plus les coucher après le dîner. Aussitôt le dîner fini, habillez-les et envoyez-les jouer dehors. Vous dites qu'ils dorment debout à cette heure, c'est probablement une affaire d'habitude, mettez-les dehors: le froid les réveillera; il n'y a pas à craindre de les retrouver endormis dans la neige.

Dans ces conditions, dès 5 heures, ils seront bien fatigués les premiers temps. Faites-les souper et couchez-les. Je doute fort qu'ils ne s'endorment pas aussitôt. Ensuite vous reculez un peu chaque jour l'heure du coucher, sinon vous risquez, d'ici quelque temps, des réveils trop matinaux, aussi fatigants que les veilles actuelles.

Si dans quelques jours les escapades d'un lit à l'autre reprennent je vous conseillerais, pour plusieurs semaines, d'installer un lit de fortune dans une autre chambre. Vous ferez coucher sur ce lit, comme récompense, celui qui se sera endormi le plus vite la veille au soir, quitte vous, au moment où vous vous coucherez, à remettre l'enfant dans son vrai lit.

Enfin, prenez la résolution de ne plus monter une fois les enfants couchés et la porte de la chambre bien fermée. Si la bande reprenait, envoyez votre mari distribuer équitablement une bonne fessée, mais ne paraissez pas. Vos jumeaux doivent prendre l'habitude de vous laisser votre repos du soir, dont vous avez besoin autant qu'eux.

Docteur et madame Rémy

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

Faites vous réserver d'huile de foie de morue à domicile. Pour s'en servir comme tonique, percez la boîte de foies Gaspé (comme on fait pour le lait condensé), versez l'huile dans une bouteille opaque et conservez au froid. Exposez à l'air libre, elle perdra rapidement son goût délicat pour prendre celui de l'huile ordinaire.

Au goût, rien qui puisse rappeler celui si rebutant de l'huile pharmaceutique du commerce. Elle peut se comparer, avec avantage, à une huile aussi fine que celle des sardines de Norvège. Chose loin d'être négligeable, elle fait les délices des enfants et les bébés en raffolent.

PROBLEMES PSYCHOLOGIQUES

Dr Gilles-Yvon Moreau
PSYCHOLOGUE

4152, rue St-Denis - BE. 6219

CARNET MONDAIN

COCKTAIL

Mme P. F. Oler, du comité féminin des Concerts symphoniques, recevra à un cocktail avant le dîner-modes offert au bénéfice des Concerts symphoniques, jeudi, 10 mars.

CLUB RICHELIEU-MONTREAL

Le prochain déjeuner-causette du club Richelieu aura lieu jeudi, 10 mars, dans le salon espagnol de l'hôtel Queen's, à 12 h. 15, sous la présidence de M. Lucien Bélair. Présenté par M. Raymond Dupuis, président de Duja-Frères, Limitée, et remercié par M. Adhémar Raynault, agent financier, le conférencier sera M. Louis Trotter, gérant général-adjoint de la Banque provinciale du Canada, qui a intitulé sa causerie "Regards rétrospectifs". Les invités d'honneur sont: MM. E.-L. Patenaude, président de la Banque Provinciale du Canada; G.-E. Gravel, président de la Banque Canadienne nationale; J. S. Muir, vice-président et gérant général de la Banque Royale du Canada; Gordon Ball, gérant général de la Banque de Montréal; Taggart Smythe, directeur général de la Banque d'Épargne

de la cité et du district de Montréal; Laurent Létourneau, président général des caisses Desjardins; Léopold St-Amour, gouverneur-adjoint de la Banque du Canada; Ubaldo Boyer, gérant général de la Banque Provinciale du Canada; C. F. Edderkin, inspecteur général des banques, Ottawa; Charles St-Pierre, gérant, général, Banque Canadienne Nationale; Lactance Roberge, directeur des finances, cité de Montréal; B. C. Armstrong, économiste-conseil, C.P.R.; Alexandre Boudreau, commissaire, service civil, Ottawa; Bernard Leclerc, chef du service des titres, Crédit Foncier Franco-Canadien; Lucien Favreau, professeur de banque, Hautes études commerciales; Irving Breecher, professeur de banque, Université McGill; Lucien Dansereau, ingénieur civil; J.-O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal.

A BORD DU "DE GRASSE"

Mlle Gabrielle Leduc et Mme Oscar Mercier se sont embarquées hier, à New-York, à bord du De Grasse, pour un séjour de quelques mois en Europe.



Spéculez sur votre bonne apparence!

Vous constaterez qu'il est avantageux — des points de vue social et d'affaires — d'être propre et élégant en tout temps.

Fiez-vous à Léveillé pour obtenir le meilleur nettoyage en ville.



ENTREPOSAGE GRATUIT jusqu'à 31 mars

Faites nettoyer des MAINTENANT vos VÊTEMENTS DE PRINTEMPS! Vous éviterez ainsi la coque printanière et les autres quand vous en aurez besoin.

Tél. CH. 2152

"où teindre est un art"

MAISON FONDÉE EN 1914

Léveillé

LES TEINTURIERS ET NETTOYEURS DE CONFIANCE

Bureau: 4368, rue Parthenais

Ateliers: 4371, rue Lafrance

RECETTE ÉCONOMIQUE DE CHEZ NOUS

Savoureux PAIN de SPAGHETTI

Le spaghetti est tout indiqué pour les jours maigres. Et pour mettre l'eau à la bouche de toute votre famille, servez ce savoureux pain de spaghetti.

Cette recette de santé, exclusive à La Santé par le Lait Inc., a été préparée par Mme Jéhane Patenaude-Benoit, diététicienne de chez nous, diplômée de la Sorbonne, France.

Casser, en bouts de 2 pouces, 2 tasses de spaghetti et le bouillir dans 2 tasses d'eau. 1 tasse de lait avec une pointe d'ail. Laisser tremper assez pour absorber tout le liquide. Fondre 1 1/2 tasse de fromage râpé au bain-marie, dans 2 tasses de lait. Retirer du feu et ajouter 1 petit battus, Saler, poivrer. Ajouter 1 petit oignon râpé, 1/2 c. à thé de basilic et spaghetti cuit. Verser dans un moule beurré. Cuire 1 heure à 350°F. Donne 6 portions.

POUR BIEN SE PORTER, BEAUCOUP DE LAIT IL FAUT CONSOMMER

Un enfant doit boire au moins une pinte de lait par jour; un adulte, une chopine par jour.

LE LAIT SE BOIT ET LE LAIT SE MANGE

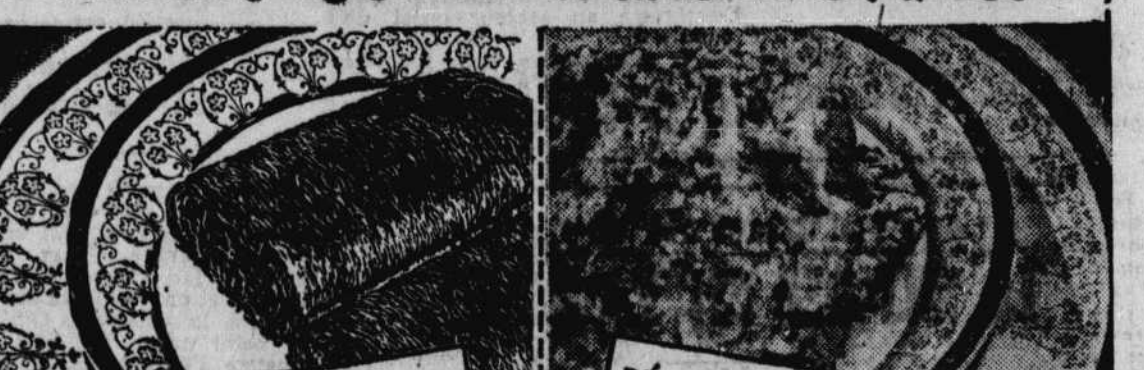


LA SANTÉ PAR LE LAIT — Une association sans but lucratif et au service de la santé

NOUVELLE OFFRE 2e et 1er POUR DÉJEUNER!

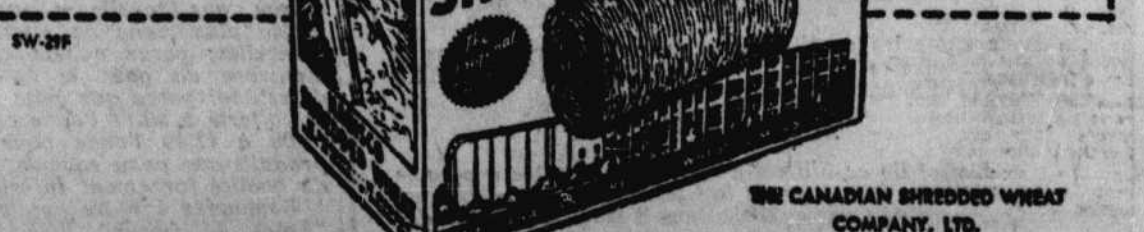
NABISCO SHREDDED WHEAT

se Sert de Deux Façons
CÉRÉALE FROIDE ou GRUAU CHAUD



SAVOUREUSE CÉRÉALE FROIDE!
C'est une excellente céréale froide, croquante et saine! Et vous obtenez 12 gros biscuits de 1 once dans chaque carton. Demandez donc le NABISCO Shredded Wheat à votre épicer. N'oubliez pas que cela revient moins cher d'en acheter 2 cartons à la fois!

DÉLICIEUX GRUAU EN 1 MINUTE!
Amenez à ébullition, dans une casserole, 1 tasse d'eau légèrement salée, ajoutez-y grossièrement émiettés. Faites cuire 1 minute, en remuant constamment. Servez avec du lait ou de la crème et du sucre.



THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. Mississauga, Ontario

Les Beaux-Arts

Le concours artistique de la province

Québec, 8 (D.N.C.). — L'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, désire rappeler aux artistes, peintres et sculpteurs, que les concours artistiques qui ont été lancés en octobre dernier prendront fin le 26 mars prochain. Donc, les concurrents doivent faire parvenir leurs pièces qu'ils soumettent aux concours le ou avant le 26 mars, à M. Gérard Morisset, secrétaire des concours artistiques, Musée de la province, Québec. Quiconque désire des renseignements supplémentaires doit s'adresser au secrétaire des concours.

Cette année, les concours portent sur la peinture et la sculpture. Dans chacune des deux sections, on prévoit l'attribution de deux prix: un premier prix de \$1,200 et un second prix de \$800.

La décision du jury sera publiée le ou avant le 31 mars prochain.

Au Champlain

"LES GRANDES ESPÉRANCES"

"Les Grandes Espérances" sont à l'affiche du Champlain. Nous avons tous gardé le meilleur souvenir de Charles Dickens, cet auteur qui passionna notre enfance. Et qui ne se souvient du "David Copperfield" que nous donna le cinéma américain, voici une dizaine d'années?

Aussi retrouvons-nous avec plaisir le grand Dickens avec "Les Grandes Espérances". L'histoire de ce gentil garçon, fils d'un brave bourgeois de forgeur et d'une mère cruelle, c'est Pip. C'est lui qui un soir, dans le cimetière où il est venu prier sur la tombe de sa maman, se trouve nez à nez avec un forçat évadé d'un bateau qui l'amenait au bagne. G'est lui qui, un peu plus tard, est invité à dîner d'une dame très riche, pour jouer avec la petite Estella, belle, orgueilleuse et sans cœur. C'est lui qui, devenu un beau jeune homme, est envoyé à Londres par un bienfaiteur inconnu.

Mais les aventures de Pip ne s'arrêtent pas là. Elles se poursuivent dans les chapitres suivants. Pip retrouvera finalement la belle Estella et l'aimera. Mais elle, qui a été soigneusement élevée pour que son cœur ne connaisse pas l'amour, fera-t-elle souffrir notre grand ami Pip? Et ce bienfaiteur anonyme qui fait venir à celui-ci de confortables rentes, qui est-il? Va-t-il le voir enfin? Toutes ces questions, on va se les poser anxieusement en voyant se dérouler sur l'écran l'excellent film "Les Grandes Espérances". Et l'on aura peine à suivre ces aventures merveilleuses sans rien perdre des magnifiques images qui l'illustrent.

du kodak Georges Eastman, les instrumentistes les plus capables des États-Unis. Il fait cette fois sa seconde visite au Canada, s'étant déjà fait entendre à Toronto, et Montréal. Québec, Ottawa et Toronto sont les villes choisies pour ses auditions de cette année, les seules que nous offrira un orchestre venu du dehors.

Installé à demeure à l'Auditorium Eastman, l'orchestre n'a eu à date que quatre chefs réguliers, Albert Coates, Eugène Goossens, Josef Iturbi et Erich Leinsdorf. Il est privilégié en ce sens qu'il a une source constante de parfaits instrumentistes à l'école de musique Eastman. Il a d'ailleurs comme chef adjoint Guy Fraser Harrison, qui dirige lui-même l'Orchestre civique de Rochester.

Voici l'intéressant programme que l'Orchestre Philharmonique de Rochester nous fera entendre sous la direction du réputé chef d'orchestre Erich Leinsdorf, avec le concours du soprano Kyra Vayne, le jeudi soir 10 mars, au théâtre His Majesty's.

Ouverture "Il Signor Bruschino", Rossini.

Symphonie no 6 (Pathétique) en si mineur, Tchaïkovsky.

Scène de la lettre d'"Eugène Onéguin", Tchaïkovsky. Mlle Vayne.

Air de l'opéra "Louise", Charpentier et air de l'opéra "Ernani", Verdi. Mlle Vayne.

Trois extraits de "La Damnation de Faust", Berlioz: Danse des sylphes — Menuet des folles — Marche Rakoczy.

De la soliste, Mme Kyra Vayne, une critique a dit que par sa qualité et la puissance, sa voix est comparable à celle de Kirsten Flagstad.

Originaire de Russie, elle a reçu son éducation à Londres. Durant la guerre, sa voix est devenue familière à d'innombrables soldats, car Mme Vayne se voua sans répit à leur divertissement. On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

"Vous êtes un pauvre homme et vous avez six enfants", a dit le président du tribunal à l'accusé, "mais si vous vous conduisez bien, nous verrons ce que nous pourrions faire dans votre cas."

Le juge Wilfrid LaSalle, président des Assises, a ajourné hier sa sentence dans le cas d'Alexandre Aoyte, 51 ans, de Ville-LaSalle, trouvé coupable d'homicide involontaire à la suite de la mort de son fils abattu d'une balle de carabine. La sentence a été ajournée au 12 septembre prochain. Le jury l'avait recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Le jury a recommandé à la clémence du tribunal.

On l'entendra pour la première fois à Montréal.

Une artiste canadienne dans un film de Duvivier

Suzanne Cloutier tiendra le premier rôle de "Au Royaume des Cieux"

Mlle Suzanne Cloutier, une jeune artiste canadienne originaire d'Ottawa, sera prochainement la vedette d'un film français dont la mise en scène sera assurée par Julien Duvivier. Le titre de cette production sera "Au Royaume des Cieux". Mlle Cloutier avait fait la connaissance de Julien Duvivier lors d'un séjour à Hollywood au cours duquel elle tourna d'ailleurs dans "Temptation" au côté de Marie Oberon. Peu après, Mlle Cloutier s'embarqua pour la France où elle a poursuivi depuis ses études dramatiques. Elle fit notamment une tournée en province avec la troupe de Jean Deste, et tint plus tard un rôle au Vieux Colombyer.

L'OPINION DU LECTEUR

A propos d'"Un homme et son péché"

N.D.L.R.: A la suite d'une critique cinématographique du film "Un homme et son péché", parue dans la revue Liaison de février, sous la plume de M. Victor Barbeau, l'un de nos lecteurs nous a adressé une lettre ouverte dont nous publions ci-dessous quelques extraits:

M. Victor Barbeau, directeur de Liaison, Montréal.

...Qui dit critique, dit peser le pour et le contre d'un fait, d'une oeuvre; faire ressortir le bon et souligner le faible. Une critique qui ne serait pas faite dans cet état d'esprit et dans ce sens, a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent d'être destructive. Or dans la critique mentionnée plus haut, vous ne montrez que les faibles, sans réserve aucune, et encore quelquefois sont-ils exagérés.

Dans le film "Un homme et son péché", vous n'avez vu, dites-vous, que "des restes accomplis et réchauffés à toutes les sauces". C'est que, avouez-le franchement, vous n'avez pas voulu voir autre chose. Car ce film, issu d'un roman fleuve aux personnages depuis longtemps bien campés, avait toutes les chances de fournir un scénario de valeur. Et de fait, même s'il n'est pas dans la ligne des chefs-d'oeuvre, il est juste d'affirmer qu'il est une belle réussite. L'étude de caractères, qui constitue le fond de ce film, se déroule dans une intrigue présentée avec la plus grande unité et pleine d'intérêt, particulièrement pour nous, Canadiens. On y est bien notre propre âme que nous sentons vibrer dans les beaux gestes d'Alexis, au coeur d'or, ce gal luron de nos chantiers, de Jambe de Bois, l'ami malheureux et sympathique; de Donald, la femme fidèle et pieuse, qui par devoir aime son mari avarié; et enfin d'Arthémise, la perle de nos campagnes, l'héroïne de "Vive la Canadienne". Voilà des types essentiellement canadiens que nous rapprochent du cinéma national, où il faut

en venir. Car, selon la thèse de M. Gratien Gélinas, "le théâtre sera toujours et avant tout, national, puisqu'il est forcément l'unique, par la langue." Et c'est pour un spectateur compétent et impartial, au sortir d'une représentation de "Un homme et son péché", peut affirmer sans crainte d'erreur que ce film en est les prémices. Nous pouvons donc conclure que la sauce, M. Barbeau, vous vous l'êtes appropriée vous-même, en confondant le film, le roman et le programme radiophonique. Si votre jugement ne s'en était tenu qu'au scénario peut-être aurait-il été plus indulgent.

...Nos sentiments se rencontrent au sujet de certains personnages: Arthémise et Jambe de Bois, comme vous le dites, ont de l'allant. Pour les autres, en particulier pour Poudrier, vous avez été littéralement injuste. Pour assimiler Poudrier à "rien qu'un gosier", il vous faudrait d'autres preuves que celles que vous apportez. En tout point, l'interprétation intelligente du texte que nous présente Hector Charland peut fort bien se soutenir. Il ne faut pas oublier que Charland joue le rôle d'un vieil avaré, obsédé par une idée fixe: l'argent. ...Pour ce qui est de Mme Germain et de Guy Provost, ils interprètent leur rôle honnêtement. Aussi méritent-ils tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

Dans l'ensemble, le film "Un homme et son péché", scénario et interprétation, constitue une très belle réussite et il peut être comparé à nombre des meilleures productions françaises et américaines. Aussi méritent-elles tout notre encouragement si nous voulons voir se développer au Canada, un théâtre national, vraiment canadien-français. Et ce n'est pas en tentant de minimiser, pour une raison ou pour une autre, pareil succès que vous contribuerez à faire fleurir ce domaine de l'art, dans notre beau pays.

A la place de la gare Bonaventure

Le prolongement de la rue Windsor se fera là — Grand parc de stationnement au carré Chaboillez

Le prolongement de la rue Windsor, jusqu'à sa rencontre avec la rue Colborne, à travers l'emplacement de l'ancienne gare Bonaventure, s'effectuera à brève échéance. Cette mesure constitue le projet numéro 1 au chapitre des grands travaux nouveaux qu'envisage l'administration montrealaise.

Ce projet est à la veille de se réaliser, à la suite des pourparlers entamés avec les Chemins de fer nationaux par un comité spécial que préside M. M. Pitts, membre du Comité exécutif.

Un vaste projet d'échange de propriétés a été élaboré et sera bientôt soumis à l'approbation des conseillers municipaux. La Ville prendra possession de tout le terrain requis, non seulement pour prolonger la rue Windsor, mais aussi pour aménager à même le square Chaboillez un grand parc de stationnement.

Cette mesure aura pour effet de dégager la circulation dans une artère très importante, de faciliter l'accès aux gares, aux hôtels et aux grands magasins du centre commercial de la ville, et de fournir une voie de circulation directe entre la rue Dorchester et le tunnel Wellington.

Progrès du syndicalisme dans les Laurentides

Les employés de "Bellerive Veneer & Plywood Co. Ltd." de Mont-Laurier se groupent en syndicat

Une nouvelle victoire vient d'être obtenue dans l'organisation syndicale des Laurentides. En dépit d'une forte opposition patronale, les organisateurs Ivan Legault et Roland Thibodeau du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal, ont réussi à faire triompher la volonté et le droit des 170 employés à s'organiser en syndicat.

À la demande de l'organisateur régional Ivan Legault, le Ministère du Travail dépêcha sur les lieux le conciliateur Ubaldo Brunet pour enquêter sur certains incidents qui se sont produits au cours de la campagne d'organisation.

Dimanche après-midi, le 28 février, dans une atmosphère assez tendue, l'Union des Ouvriers de l'Industrie de placage de Mont-Laurier, tenait son assemblée d'élection. Les premiers officiers, tous élus par acclamation, sont les suivants: Président, Guillaume Morin; vice-président, Jeanne Gauthier; sec.-arch., Guy Bédard, et sec.-trés., Jean Bédard.

Une demande de certification est déjà faite à la Commission des Relations ouvrières et une Convention de travail est actuellement en préparation.

La présente victoire, marque le début d'une campagne d'organisation qui se continuera encore pendant quelques semaines dans la région de Mont-Laurier.

Moirs
HALIFAX, CANADA

L'entamer est l'aimer

Piquante, rafraîchissante, adoucissante! Si vous aimez la menthe, cette tablette vous enchantera. Une fondelle de menthe crémeuse, délicate, dans une robe de chocolat dont seul Moirs a le secret.

Moirs Sans contredit... le Meilleur

LE BUDGET DE MONTREAL

Que font Ottawa et Québec pour aider Montréal dans ses grands travaux?

Les gouvernements supérieurs détiennent pourtant "les ressources et les pouvoirs leur permettant de faire les rajustements nécessaires" — Le cas de la taxe scolaire pour les terrains de jeux, les bibliothèques et le Jardin botanique, oeuvres éducatives — "Montréal est l'une des villes où les taxes sont les moins élevées" — Nulle part les services municipaux n'ont été autant améliorés, sans recourir à une augmentation d'impôts ou à de nouvelles taxes — Réalisations, projets et problèmes

LES REMARQUES DE M. J.-O. ASSELIN EN PRESENTANT LE BUDGET DE 1949-1950

"Montréal est l'une des villes du pays où les taxes sont les moins élevées, surtout si l'on considère l'importance des différents services et il n'existe aucune administration publique aussi importante que la nôtre qui ait pu, en ces dernières années, améliorer ses services dans une semblable mesure, sans être, d'autre part, obligée d'augmenter l'impôt ou de recourir à de nouvelles taxes", note M. J.-O. Asselin, dans son discours annuel sur le budget municipal qu'il vient de prononcer devant le conseil de ville.

D'autre part, le président du Comité exécutif souligne: "L'administration municipale ne pourra certes pas assurer tous les services que l'on exige, la plupart à bon droit cependant, et pourvoir aux dépenses supplémentaires entraînées par l'amélioration et l'extension de ses services, sans que l'on ajoute à ses sources de revenus".

Et, à propos des grands travaux municipaux, M. Asselin précise que les gouvernements d'Ottawa et de Québec devraient apporter leur contribution financière à la métropole. "Citons plutôt ces paragraphes significatifs:

"Si l'on examine la situation de prés, dit M. Asselin, on s'aperçoit que, malgré la prospérité actuelle et l'accroissement des revenus de la ville, les fonds disponibles sont à peine suffisants pour rencontrer les besoins les plus urgents de la population. L'augmentation constante du coût du matériel et de la main-d'oeuvre a une répercussion sérieuse sur le budget municipal, surtout dans le domaine des dépenses capitales.

"Durant la crise économique, l'on s'est rendu compte que la ville, à cause de ses pouvoirs limités d'emprunt et de taxation, avait besoin des ressources complémentaires des gouvernements fédéral et provincial, pour rencontrer ses responsabilités sociales accrues et pour entreprendre les travaux publics qui s'imposaient. Cette aide des gouvernements supérieurs n'a été que temporaire, bien que les besoins de la ville n'aient cessé d'augmenter.

Que font Ottawa et Québec?

"Aujourd'hui, Montréal a encore plus besoin d'améliorations publiques que durant la crise économique, et l'inflation a, sur le budget, des effets aussi graves que la déflation. Que l'on considère seulement les revenus provenant des taxes foncières: l'estimation municipale basée sur la valeur "normale" des immeubles est bien en dessous des valeurs actuelles de vente. Cependant, aucune action n'a encore été prise par les gouvernements supérieurs pour remédier à cette situation difficile dans laquelle se trouve notre ville pour réaliser les grands travaux qui s'imposent, bien que ces gouvernements détiennent des ressources et des pouvoirs leur permettant de faire les rajustements nécessaires".

Les taxes scolaires

Au sujet des taxes scolaires, M. Asselin note, à propos des terrains de jeux: "Il convient de signaler que la ville poursuit depuis plusieurs années dans le domaine des terrains de jeux une oeuvre éducative de première importance, qui est un complément indispensable des études scolaires. Cependant, la ville n'a jamais pu disposer, des taxes scolaires qu'elle perçoit, de la moindre partie pour ses oeuvres éducatives, tant aux terrains de jeux qu'aux bibliothèques et au Jardin botanique. Ces oeuvres, le public les réclame à bon droit et elles sont nécessaires. Cependant, aucun gouvernement supérieur ne semble se préoccuper de la part de plus en plus grande de ses revenus que la ville est forcée d'y consacrer".

Au chapitre du budget présentement soumis à l'approbation des échevins montréalais, M. Asselin signale l'équilibre des recettes et des dépenses prescrit par la charte, l'augmentation des prévisions budgétaires et le fait que le budget ne comporte aucune taxe nouvelle ni aucune augmentation d'impôt.

M. Asselin souligne d'une façon toute particulière un remboursement d'emprunt dépassant \$8 millions pour le prochain exercice, et cela à même les revenus ordinaires. "C'est le remboursement le plus considérable de notre histoire, et c'est un acte de plus de la valeur des obligations de Montréal et l'une des raisons pour lesquelles le crédit de la métropole du Canada est comparable à celui des administrations publiques analogues les mieux régies du pays".

Autostrades et réseau de transport rapide

M. Asselin trace aussi à larges traits le programme des grandes entreprises municipales: nouvelle annexe à l'hôtel de ville, améliorations locales, développement de l'île Sainte-Hélène, perfectionnement de l'équipement des terrains de jeux, construction d'un centre municipal complet à Rosemont, prolongement de la rue Windsor à travers Bonaventure, construction d'autostrades et d'un réseau pour le transport rapide des masses.

Le président du Comité exécutif mentionne aussi l'éclairage des rues à renouveler et à moderniser et l'installation de nouveaux feux de circulation, sans compter l'élargissement et l'ouverture de plusieurs artères importantes.

Les travaux municipaux s'accomplissent avec trop de lenteur, au gré de certains gens. "Il ne faut jamais perdre de vue que, dans un régime démocratique, répond M. Asselin à ce propos, toute mesure entraînant une dépense de fonds publics doit être dûment débattue et suivre le cours des procédures légales.

établies. Il nous faut respecter le droit de propriété, qui est le fondement de notre régime économique et social. Dans le cas de dépossession forcée, les lois déterminent une procédure à laquelle nous sommes astreints.

"Enfin, dit encore M. Asselin, l'obtention des matériaux et de la main-d'oeuvre nécessaires présente encore des difficultés dont il faut tenir compte".

Depuis 1940

Depuis 1940, plus de \$50 millions en travaux ont été réalisés ou amorcés, et cela à même une période de refinancement et de guerre. L'administration municipale a ouvert ou cadasté, au cours des huit dernières années, 6 milles de rues; elle a acquis 11 milles de rues et a installé 13 milles de pavages, 40 milles de trottoirs, 35 milles de conduites d'eau et 16 milles d'égouts.

Il est vrai que plusieurs de ces réalisations accomplies depuis 1940 ne sont pas toutes apparentes au public, parce qu'elles sont enfouies sous terre, ou parce qu'elles se localisent dans des bâtiments publics. L'administration a tenu, avant toute autre chose, à maintenir le haut niveau des services publics essentiels à la population, dit le président du Comité exécutif.

Prudence

A propos de la finance municipale, M. Asselin rappelle qu'il faut user de prudence et prévoir pour les années difficiles, tout en continuant d'améliorer la situation financière de la métropole. "Nous aurons ainsi, dit-il, l'avantage de disponibilités de crédit qui nous permettront de faire face aux conditions moins favorables que peut nous réserver l'avenir".

Le président du Comité exécutif précise: "Votre administration a donc vu à rencontrer tous les engagements pris lors des réorganisations financières et même à aller au-delà de ces obligations. De plus, elle continuera sa politique de ne pas contracter de dettes, sauf pour des projets rentables ou dans des cas d'extrême nécessité".

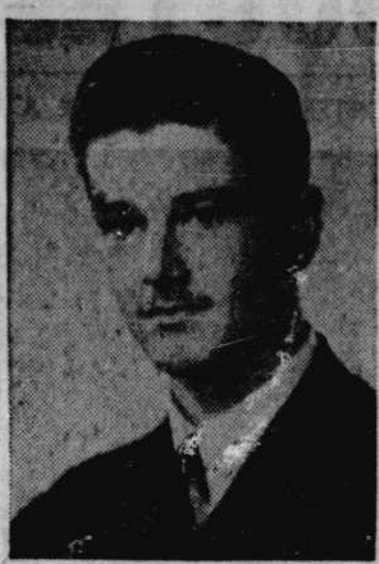
"Si nous faut user de prudence, il n'y a certes pas lieu de mettre de côté tout esprit d'initiative. Il nous faut envisager les circonstances avec optimisme et ne pas perdre de vue que Montréal a acquis aujourd'hui une supériorité que nous avons comme premier devoir de consolider", poursuit M. Asselin, qui ajoute: "Le seul moyen efficace d'atteindre ce but est de doter Montréal des maintenant des facilités correspondant aux besoins actuels de son commerce et de son industrie. C'est pourquoi votre administration prend tous les moyens à sa disposition pour hâter la solution du problème du transport et faciliter l'aménagement d'un centre de concerts, d'un centre civique et d'un centre d'échantillonnage et d'exposition, dignes de la métropole du Canada. Des projets concrets à cet égard seront très prochainement soumis à l'approbation du conseil municipal".

Les emprunts

Le budget pour l'exercice 1949-1950 permet la poursuite sans interruption de toutes les entreprises autorisées par les règlements d'emprunt, en assurant le paiement intégral du service de dette et d'intérêt desdits emprunts. Des crédits au montant de \$7 millions ont été votés pour les rues University, Dorchester, Saint-Maurice, Jean-Talbot, Mont-Royal, Marie-Anne, Frontenac et Lajeunesse, les boulevards Saint-Joseph et Décarie et quelque vingt autres acquisitions de moindre importance pour rues.

Un règlement adopté en novembre 1948 pourvoit à un emprunt de \$10 millions pour la construction d'une prise d'eau, la modernisation de l'usine des filtres, l'agrandissement de l'usine des pompes McTavish et pour divers autres travaux relatifs à l'alimentation en eau, et, enfin, pour l'égout collecteur du quartier Maisonneuve.

CONFERENCIER



Me Paul GERIN-LAJOIE, qui prononcera jeudi soir prochain une conférence sur "Le Commonwealth, Empire ou Société des Nations", M. Gerin-Lajoie parlera dans l'Amphithéâtre Mignault (H404) de l'Université de Montréal, sous les auspices de l'Association du jeune Barreau de Montréal et du Club de Relations internationales de l'U. de M. Le public est invité et l'entrée sera libre. La conférence commencera à 8 h. 15. (Ph. Larose)

prunt de \$10 millions pour la construction d'une prise d'eau, la modernisation de l'usine des filtres, l'agrandissement de l'usine des pompes McTavish et pour divers autres travaux relatifs à l'alimentation en eau, et, enfin, pour l'égout collecteur du quartier Maisonneuve.

Dès une prochaine séance municipale, le Comité exécutif proposera un projet de règlement d'emprunt au montant d'environ \$15 millions pour dépenses capitales. Cependant, le budget prévoit les montants nécessaires pour rencontrer le service de dette et d'intérêt de l'emprunt qui pourrait être lancé au cours de l'exercice pour travaux exécutés à même ce règlement.

Prodigieux développement

"La région montréalaise se développe d'une façon vraiment prodigieuse; elle domine tous les autres centres urbains du Canada et devance même la plupart des grandes villes américaines, dans presque toutes les sphères de la construction", souligne M. Asselin. Il précise: "C'est à Montréal que les capitaux placés dans la construction des bâtiments industriels sont la plus élevés présentement. Au cours des six dernières années, 900 établissements manufacturiers nouveaux se sont établis dans notre ville. Les dépenses capitales pour l'industrie atteignent \$50,000,000 annuellement dans la région. Cette expansion industrielle, qui s'annonce encore plus considérable cette année, se traduit en bénéfices appréciables dans tous les domaines de la vie urbaine".

M. Asselin cite à titre d'exemple que les ventes de gros en 1948 ont atteint \$2,400,000,000, les ventes au détail, \$1,000,000,000 et les débits bancaires, \$20,600,000,000.

Transport et circulation

M. Asselin traite ensuite des relations entre Montréal et les villes avoisinantes et aborde le problème de la circulation et du transport. "Les moyens de transport en commun dans la région sont tout à fait inadéquats", souligne-t-il. "mais en ce qui concerne Montréal même, son plan directeur relatif à la circulation est au point. Ce plan contient de nombreux projets d'intérêt général pour le territoire métropolitain qu'il importe de mettre en oeuvre. Montréal a commencé l'exécution de la partie de ce plan directeur concernant l'élargissement des artères principales, surtout dans la partie la plus fréquentée de la ville. Il reste cependant la nécessité de construire des autostrades et un réseau pour le transport rapide des masses. "Il ne fait aucun doute, soutient M. Asselin à ce propos, que ce réseau et ces autostrades ne pourraient se construire sans l'aide financière des municipalités avoisinantes et des gouvernements supérieurs".

Le cas de la "Montreal Tramways"

Toutefois, le président du Comité exécutif rappelle à cet égard: "Vu qu'une grande incertitude entoure l'avenir de la Compagnie des tramways de Montréal, dont le contrat expire en 1953, et que nulle corporation, ni publique ni privée, n'est autorisée par la loi à s'immiscer dans le régime du transport, en vue de

Nouvelles de Chicoutimi

Chicoutimi, 8 (D. N. C.) — A l'assemblée mensuelle du Cercle Lacordaire de la cathédrale, dimanche, le 6 mars, à la salle St-François-Xavier, le conférencier a été M. l'avocat Raoul Gagnon, de Jonière, secrétaire du Centre Canadien des Cercles Lacordaire. M. Gagnon a parlé du Centre Canadien et de ses attributs.

Dimanche à 11 heures à Saint-Joseph d'Alma, une grande journée d'étude antialcoolique, sous les auspices des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de l'endroit. Le programme de cette journée comprenait une messe à 11 h. 30, en l'église paroissiale; un forum, à 2 h. 30, suivi d'une conférence le soir, à 8 heures à l'hôtel de ville. La journée a été clôturée par une heure sainte, à 11 heures. Le Rév. Père David Levack, aumônier diocésain de Montréal, assistait à cette journée.

Les opérations de coupe et de charroyage pour la saison 1948-49 tirent à leur fin dans les chantiers de Price Brothers sur la Rivière-aux-Écorces. Depuis quelques jours, un flot ininterrompu d'entrepreneurs passent par le dépôt en direction de leurs foyers. On nous rapporte

que la coupe est maintenant terminée et qu'il ne reste plus que 4,000 cordes de bois à charroyer.

Une nouvelle manufacture de chaussures ouvrira ses portes à Chicoutimi, d'ici une quinzaine de jours. Elle sera située à 338 boulevard Lamarche et portera le nom de: "Chaussure Protection Limitée". La nouvelle industrie, à fonds saqueux, s'occupera de la fabrication de chaussures d'enfants et fillettes et emploiera, dès le début, une vingtaine de personnes.

La Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec, vient de distribuer à ses employés des boutons de nickel, de bronze et d'or, en reconnaissance des années de service. Le bouton de nickel est pour les employés masculins de un an ou plus de service. Le bouton de bronze est pour les employés masculins de 3 ans ou plus de service. Celui d'argent est pour tous les employés de 10 ans ou plus de service, et l'or, pour tous les employés de 25 ans ou plus de service. Pour le personnel féminin, il y a des épingles de 6 couleurs différentes distribuées d'après les années de service.

Les finances de la ville de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 8. (D.N.C.) — Au cours de l'exercice 1949-50, la ville de Saint-Hyacinthe prévoit des recettes de \$867,235.00, des dépenses de \$866,097.00, et par conséquent un surplus d'opérations de \$1,138. Les chiffres ci-dessus comprennent la perception et la remise de la taxe scolaire et de la taxe d'amusement, du gouvernement provincial, au montant de \$165,843. Ils nous furent communiqués par M. Louis-V. Scotte, trésorier de la municipalité, après approbation du budget de la ville de Saint-Hyacinthe, pour l'année en cours.

Les recettes prévues sont les suivantes:

Services d'eau	\$225,567
et d'égouts	33,086
Service de l'électricité	330,841
Toutes autres recettes	165,843
Taxe scolaire et taxe d'amusements	165,843
Recettes extraordinaires	51,898
Total	\$867,235

D'autre part, le tableau des dépenses à envisager se présente comme suit:

Administration	\$ 51,300
Service de la dette	156,210
Assistance publique	20,110
Encouragement aux arts, sciences, agriculture	15,850
Police et service des incendies	74,558
Marché	7,582
Hygiène	9,582
Parcs	28,027
Eclairage	10,000
Voie (spécial)	53,360
Entretien, machinerie et camions	10,000
Voie générale	14,000
Eau et égouts	164,447
Electricité	31,791
Dépenses extraordinaires	38,986
Remboursement au département de la taxe d'égout	12,500
Remboursement, taxe scolaire et taxe d'amusements	165,843
Imprévus	2,000
Total	\$866,097

En résumé: Recettes prévues... \$867,235. Dépenses prévues... \$866,097. Surplus prévu... 1,138.

Nouvel atlas du Canada

L'honorable James A. MacKinnon, ministre des Mines et des Ressources, fait part aujourd'hui qu'on a entrepris la préparation d'un nouvel Atlas national du Canada. L'Atlas en question répondra à la demande, dans le monde entier, pour des renseignements authentiques sur la géographie, les ressources et l'économie du Canada.

Depuis la publication de l'Atlas révisé du Canada en 1915, le Nord et l'Ouest du Canada ont accompli des progrès remarquables dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur. On a entrepris des levés élaborés des ressources naturelles: le commerce et l'industrie ont connu une vaste expansion.

En décembre 1948, le Cabinet a approuvé la production d'un nouvel Atlas sous les auspices du service de Géographie, ministère des Mines et des Ressources. Le Service a déjà fait les recherches préliminaires sur le projet.

La Société généalogique

REUNIONS DE MARS

A Montréal: Cinquante-cinquième assemblée plénière, à la bibliothèque municipale, 1210, rue Sherbrooke Est, le mercredi 8 mars, à 8 h. 30 p.m. Pierre Dussan, par M. J.-A. Leboeuf (104).

A Québec: Réunion régionale à la Salle du Parler français, Université Laval, le mercredi 9 mars, à 8 h. 30 p.m. La famille Lavergne, par M. l'abbé J.-W. Lavergne (491).

A Ottawa: Réunion régionale au Foyer de la Salle académique de l'Université, le mercredi 9 mars à 8 h. 30 p.m. Etude généalogique et familiale de la paroisse de St-Denis de Kamouraska, par M. Louis Charbonneau (285).

A La Sarre: Réunion régionale au nouveau local de La Sauvegarde, le mercredi 9 mars à 8 h. 30 p.m. Election des officiers de la section. A l'ombre de mon clocher, par M. Armand Beaudoin (586).

Comment la maison de demain sera-t-elle payée?

La maison de demain possèdera de nombreux confort et commodités qui n'existent pas encore aujourd'hui.

Mais demain, comme aujourd'hui, peu de gens auront les moyens de payer comptant, quand ils achèteront ou qu'ils construiront de telles maisons. La plupart des gens auront besoin d'assistance financière. Et beaucoup l'obtiendront sous forme de prêt provenant de milliers d'associés invisibles.

Ces associés constituent la grande multitude de détenteurs d'assurance-vie au Canada. Une partie de chaque dollar qu'ils versent sous forme de prime est destinée à être placée pour leur compte. Et une partie de ces fonds prend la forme de bons placements hypothécaires.

D'autres dollars de l'assurance-vie sont placés dans des obligations du gouvernement pour aider à construire des ponts, des routes, des écoles, des centrales électriques et des quais — ou dans des valeurs ayant pour but de contribuer à l'expansion des grandes industries nationales.

C'est ainsi que tout détenteur d'assurance-vie, en plus d'assurer sa propre sécurité financière et celle de sa famille, aide au progrès et contribue à la création d'emplois et à la construction de maisons d'un océan à l'autre.

Un message des compagnies d'assurance-vie, dont le nombre dépasse la cinquantaine au Canada, et de leurs agents

TOUT BON CITOYEN POSSÈDE DE L'ASSURANCE-VIE

Feuilleton du "Devoir"

LES FIANCÉS

par Alexandre MANZONI

Traduit de l'italien par le marquis de MONT-GRAND, adapté par Clément SAINT-GERMAIN

128. (Suite)

— Croyez-vous, reprit le vieillard en baissant les yeux, que Dieu a donné à son Eglise le pouvoir de remettre et le recevoir, selon le plus grand bien qui en peut résulter, les dettes et les obligations que les hommes peuvent avoir contractées envers lui?

— Oui, sans doute, je le crois.

Les Fiancés de Manzoni, (deux volumes) sont en vente à Fides, 25, rue Saint-Jacques, à Montréal, au prix de \$3.50 (par la poste \$4.25).

— Pêché, ma fille? dit le père, péché de recourir à l'Eglise et de demander à son ministre qu'il fasse usage de l'autorité qu'il a reçue d'elle et qu'elle a reçue de Dieu? J'ai vu comment vous avez été tous deux amenés à vous unir, et certainement si jamais j'ai rencontré deux personnes qui me parussent unies par Dieu lui-même, c'était vous; or, je ne vois pas pourquoi Dieu voudrait maintenant que vous fussiez séparés. Je le bénis de ce qu'il m'a donné, tout indigne que je suis d'un tel privilège, le pouvoir de parler en son nom et de vous rendre votre parole, et si vous demandez que je vous déclare délié de ce vœu, je n'hésiterai pas à le faire, je désire même que vous le demandiez.

— Puisque... c'est ainsi, je le demande, dit Lucia, ne montrant plus sur son visage d'autre trouble que celui de la pudeur.

Le religieux appela d'un signe le jeune homme qui se tenait dans le coin le plus éloigné, regardant de l'oeil le plus attentif le dialogue dans lequel il était intéressé et, lorsqu'il fut près de lui, il dit d'une voix plus haute à Lucia:

— Par l'autorité que j'ai reçue

de l'Eglise, je vous déclare délié du vœu de virginité que vous avez fait, annulant ce qu'il a pu avoir d'inconsidéré, et vous relevant de toute obligation que vous pourriez, par ce vœu, avoir contractée.

Que le lecteur se figure ce que fut le son de ces paroles aux oreilles de Renzo. Il remercia vivement des yeux celui qui les avait prononcées, et puis aussitôt il chercha, mais en vain, ceux de Lucia.

— Retournez avec assurance et avec la paix dans le coeur à vos anciennes pensées, continua le capucin, s'adressant toujours à elle. Demandez de nouveau au Seigneur les grâces que vous lui demandiez pour être une sainte épouse, et livrez-vous à la confiance qu'il vous les accordera plus abondamment, après tant de maux que vous avez soufferts. Et toi, dit-il, en se tournant vers Renzo, souviens-toi, mon enfant, que si l'Eglise te rend cette compagnie, ce n'est que pour te procurer une joie temporelle et terrestre qui, lors même qu'elle pourrait être entière et sans mélange de tristesse, n'en devrait

pas moins finir par une grande douleur, lorsque l'heure de votre séparation sera venue; mais elle le fait pour vous mettre tous les deux sur la voie d'une joie ineffable qui n'aura point de fin. Aimez-vous comme des compagnons de voyage, avec cette pensée que vous devez un jour vous séparer, et avec l'espérance de vous retrouver ensemble et pour toujours. Rendez grâces au ciel de ce qu'il vous a conduits à cet état, non point au milieu des plaisirs tumultueux et passagers, mais parmi les peines et les misères, pour vous disposer à un contentement recueilli et tranquille. Si Dieu vous accorde des enfants, songez avant tout à les élever pour lui, à leur inspirer son amour et celui de tous les hommes, et de cette manière vous les guiderez bien en tous les actes de la vie. Lucia! vous a-t-il dit, et il montrait Renzo, qui il va lui?

— Oh! père, il me l'a dit.

(A suivre)

DEUX IMPORTANTES JOUTES CHEZ LES JUNIORS, CE SOIR

Nos deux clubs montréalais confiants de l'emporter

Le Royal rencontrera le club des Trois-Rivières pendant que le National sera opposé aux Citadelles dans les éliminatoires

Les onze mille personnes qui ont été témoins des deux rencontres disputées dimanche soir dernier, au Forum, ne manquent pas de se rendre à la patinoire de la rue St-Catherine, ce soir, pour assister à deux autres parties des séries éliminatoires de la ligue Junior du président Alphonse Thériault; ces deux joutes promettent d'être aussi intéressantes et aussi contestées que celles qui eurent lieu en fin de semaine car ce sont ces mêmes rivaux qui en viendront aux prises.

Dans la première joute à l'affiche, le National aura à faire face aux Citadelles de Québec et l'instructeur Sylvio Mantha est confiant de voir son équipe prendre sa revanche pour l'échec subi dimanche soir car il se dit convaincu que ses protégés afficheront une meilleure tenue et qu'ils réussiront à se mettre sur un pied d'égalité avec les porte-couleurs du président Byrne. Dimanche dernier, le National a non seulement été faible sur la défensive, mais les joueurs d'attaque ont également été impuissants devant le sensationnel Jacques Plante. Gaétan Desforges ne doit pas être blâmé pour cette défaite.

Les joueurs de Pete Martin, qui sont demeurés à Montréal, sont maintenant confiants de remporter les honneurs de cette série en trois parties consécutives. "Mes équipiers n'ont qu'à faire aussi belle figure que dimanche et ils n'auront aucune difficulté à l'emporter", a dit Pete.

Les deux clubs aligneront les mêmes joueurs pour la partie de ce soir. Toutes les lignes d'attaque du Québec ont pris part au pointage de dimanche, mais les deux plus puissants trios du National, formés de Trudel, Désautels et Dubé, et de Geoffroy, Quesnel et Bourgeois n'ont rien fait que valloir.

Dans la deuxième partie, le Royal, qui l'a facilement emporté dimanche, sera de nouveau favori pour remporter une deuxième victoire consécutive, ce soir. Jack Toupin était réellement furieux de la tenue affichée par ses joueurs dimanche dernier, mais il espère les voir afficher une meilleure tenue ce soir.

"Je sais que mes joueurs peuvent afficher une meilleure tenue", a dit Jack. "Mon club devra l'emporter, ce soir, s'il désire parvenir à la série finale", a-t-il ajouté.

Les équipiers de Tag Millar ont affiché trop de rapidité et ils avaient trop d'ensemble pour les Reds, dimanche dernier. Et Robert Blean a joué l'une des meilleures parties de la saison dans ses filets.

Le jeune Bob Perreault, qui a connu une mauvaise soirée, dimanche, devrait afficher une meilleure tenue ce soir.

La première joute commencera à 7 h. 30.

Jeudi soir, le Royal visitera les Reds, aux Trois-Rivières, tandis que vendredi soir, le National jouera à Québec.

LE CARNAVAL DES COLLEGES DES JESUITES

Les élèves des trois collèges: Brébeuf, Ste-Marie et St-Ignace, heureux du brillant succès qu'ils ont obtenu l'an dernier lors de leur fête sportive annuelle, se sont mis de nouveau à l'œuvre cette année pour exhiber dans leur prochaine fête un déploiement à la fois sportif et artistique jamais enregistré dans leurs annales collégiales.



MAURICE RICHARD

Un vaste programme d'attractions nouvelles sera présenté ce soir-là par les fervents collégiens de la glace et du hockey. Une fantaisie surprise, mettant en

exergue les plus sensationnelles patineuses de nos collèges dans des costumes multicolores et multiformes, aura la bonne fortune de donner à cet air de fête une joie inédite que les fabulistes et les poètes sauront goûter avec beaucoup de satisfaction.

Selon la coutume traditionnelle, il y aura partie de hockey entre deux clubs intermédiaires. Le St-Ignace rencontrera l'Ecole St-Viateur. Ce sera la première fois que ces deux équipes en viendront aux prises sur la glace du Forum, et l'on a droit de s'attendre à une partie intéressante de la part de ces jeunes, prometteurs de rapidité et d'expérience.

Le tournoi de patinage offrira, dans ses fameuses courses au championnat Daigneault-Rolland, une exhibition vertigineuse et contestée que les porte-couleurs des trois collèges ont vaillamment préparée et dont les chances de succès ne font aucun doute.

Puis, nos spectateurs en seront venus à l'heure émotionnelle de la soirée, alors que les deux antagonistes équipes de hockey: Brébeuf-St-Marie s'affrontent sur la glace pour se disputer une fois de plus la conquête du trophée senior. Les partisans des deux clubs ont suivi tout l'intérêt que suscite le jeu d'une telle joute entre ces deux grands rivaux. Brébeuf et Ste-Marie possèdent encore cette année des joueurs dont la rapidité et la technique inaltérables constituent les atouts puissants de chacune des équipes dont la combativité ne manquera pas de soulever l'enthousiasme de leurs nombreux admirateurs.



ROGER LEGER

Maurice Richard et Roger Leger ont accepté d'être les arbitres officiels de la joute Brébeuf-St-Marie. Ces deux joueurs du St-Ignace viendront seconder M. Paul-Marcel Raymond en vue du succès de cette rencontre-étoile. Allons donc au Forum le 11 mars à 8 h. 30. Que tous y soient: parents, anciens élèves et amis de nos jeunes collégiens.

FORUM
Ce soir à 7.30
LIGUE DE HOCKEY JUNIOR
ÉLIMINATOIRES — SEMI-FINALES
Citadelles vs National
de Québec
Trois-Rivières vs Royal

Admission:
Promenade, Loges.
Amphithéâtre et Mezzanine \$1.00
Non réservés: .50 et .25

ILS REMPORTENT LE KANDAHAR A MONT TREMBLANT EN FIN DE SEMAINE



Quatre membres de l'équipe française, qui a remporté les honneurs du concours pour le championnat canadien au Mont-Tremblant au cours de la dernière fin de semaine. Ces skieurs français apparaissent ici au moment où ils donnaient une interview à la suite de leurs triomphes. Ce sont, de gauche à droite: Georges Panisset, qui a gagné le championnat; Desiré Lacroix, qui a pris la deuxième place; Henri Orellier, classé troisième, et Robert Faure, vice-président de la Fédération Française du Ski et Capitaine de l'équipe française. Ce dernier n'a pas pris part aux épreuves. (Ph. C.P.)

DANS LE CIRCUIT PROFESSIONNEL

Bien que le nombre des joueurs nés aux États-Unis dans la ligue Nationale de hockey n'ait pas été très élevé, on trouve parmi eux plusieurs joueurs qui ont exceptionnellement bien fait. Ainsi, dans les seize saisons où on a honoré la meilleure recrue, quatre fois il s'est agi de joueurs nés aux États-Unis. C'est une belle moyenne si l'on tient compte que seulement cinq pour cent des joueurs de la ligue Nationale sont nés aux États-Unis. Les joueurs américains choisis comme les meilleures recrues ont été Carl Voss, Mike Karakas, Cully Dahlstrom et Frank Brimsek.

LE PREMIER NOM LE PLUS POPULAIRE EST BILL

Dans la ligue Nationale de hockey, il y a plus de joueurs au prénom de Bill que tout autre. Il y a actuellement huit joueurs dans la N.H.L. au prénom de Bill. Ce sont Bill Juzda, Bill Mosienko, Bill Reay, Bill Ezinicki, Bill Gadsby, Bill Barilko, Bill Moe et Bill Durnan. Les Jim viennent ensuite avec six: Jim Conacher, Jim McFadden, Jim Peters, Jim Thomson, Jim Enio et Jim Henry.

NEUVIÈME SAISON POUR BABCOCK

Sammy Babcock, doyen des juges de lignes de la N.H.L. en est à sa neuvième saison à ces fonctions. Né et élevé aux États-Unis, Sam a joué pour les Rangers de New-York avant de passer chez les officiels du hockey.

UNE ÉQUIPE D'ÉTOILES COMPOSÉE DE SMITH

Kenny Smith, des Bruins de Boston, est le seul Smith actuellement actif dans la ligue Nationale de hockey, mais il n'y a pas si longtemps ce nom était très populaire dans le circuit majeur. Voici d'ailleurs une liste de joueurs du nom de Smith qui ont joué, à un temps ou à un autre, dans la ligue Nationale: buts, Norm. Smith, Detroit; défenses, Des. Smith, Boston; Alex. Smith, Ottawa; centre, Hooley Smith, Maroons; avants, Clint Smith, Chicago, et Kenny Smith, Boston. Faisons remarquer qu'il n'y a jamais eu de liens de parenté entre ces Smith.

ILS JOUENT TRES BIEN EN VOYAGE

Sid Abel, des Ailes Rouges de Detroit, et Jim Conacher, des Eperviers de Chicago, jouent très bien dans les parties à l'étranger. Au 4 mars, Abel avait compté 13 de ses 22 buts en voyage. Jim Conacher avait aussi enregistré 13 buts sur 23, ailleurs qu'au Stadium de Chicago. Paul Ronty, des Bruins de Boston, a compté également sur sa glace et à l'étranger, soit huit fois dans chaque cas.

LA MOYENNE DE BUTS EST DE 5.4

Le nombre moyen des buts comptés dans une partie de la ligue Nationale de hockey est de 5.4. La moyenne, l'an dernier, était de 5.7. Cela signifie que les gardiens de buts sont meilleurs, cette saison, surtout meilleurs que dans les campagnes 1943-44 et 1944-45 alors que la moyenne était de sept buts par joute.

MOSDELL CHOISI DEUX FOIS

Le seul joueur à être choisi par le "Hockey News" comme "le joueur de la semaine", plus d'une fois, cette saison, a été Kenny Mosdell, des Canadiens. Mosdell a été choisi comme héros de la semaine par la publication internationale bien connue du hockey.

RONTY JOUE TRES BIEN, CETTE SAISON

Paul Ronty, le joueur de centre aux chevaux blancs qui en est à sa dixième saison avec les Bruins de Boston, fait très bien. Le 2 mars, il était en 5e position dans la course aux honneurs des pointeurs avec 40 points. Ronty a ainsi démontré, en faisant très bien cette saison, qu'il n'avait pas été qu'une étincelle dans la poêle, à sa première année. Il s'est amélioré et il est jugé un des meilleurs joueurs de centre de toute la ligue.

Une avance de deux points à R. Conacher, du Chicago

Il mène chez les compteurs de la ligue Nationale pendant que Doug Bentley est solidement installé en deuxième place — Durnan en tête

Roy Conacher, des Eperviers de Chicago, a pu conserver la première place dans la course au championnat individuel de la ligue Nationale de hockey car aujourd'hui le meneur a un avantage de deux points sur son compagnon de jeu, Doug Bentley, tandis que Sid Abel, du Detroit, est en troisième position avec 48 points à son crédit pendant que Roy Conacher a accumulé 66 points contre 64 pour Doug Bentley.

Conacher mène dans les buts avec 25 et suit Bentley de près dans les assistances. Bentley possède 42 assistances à son crédit et Conacher 41. Jim Conacher, un autre porte-couleurs des Eperviers, suit Abel en quatrième place avec un total de 45 points. Ted Lindsay du Detroit est cinquième avec 43 points et Harry Watson du Toronto est sur un pied d'égalité avec Bud Poile du Detroit en sixième place. Les deux joueurs ont un total de 42 points.

Billy Reay est le meilleur compteur des Canadiens avec 40 points. Il occupe la huitième place du classement sur un pied d'égalité avec Paul Ronty des Bruins. Maurice Richard est le deuxième meilleur compteur du club local avec un total de 37 points dont 20 francs buts. La ligue accorde des bonis de \$1,000 au premier compteur et \$500 au deuxième. Les joueurs des Eperviers ont annulé et les diversifiés ces sommes d'argent.

La sensationnelle série de blanchissages de Bill Durnan des Canadiens a été le fait saillant de la dernière semaine dans la ligue Nationale de hockey. La lutte continue d'être serrée entre Roy Conacher et Doug Bentley du Chicago pour la possession de la première place chez les compteurs. Les Canadiens sont montés seuls en deuxième place du classement. Toutefois, le jeu de Durnan, avec ses quatre blanchissages consécutifs, qui a été le joueur en vedette de la semaine. Durnan avait réussi son premier blanchissage la semaine auparavant et il est demeuré invincible au cours des trois jours de la semaine. Durnan possède maintenant neuf blanchissages à son crédit soit deux de plus que Chuck Rayner, son plus dangereux rival dans ce département. Durnan semble maintenant assuré de remporter le trophée Yvina. Il a été déjoué seulement 119 fois jusqu'ici comparé à 134 fois pour Harry Lumley du Detroit et 138 fois pour Turk Broda des Leafs.

LES GARDIENS DE BUTS

	pc	bl	mo.
Durnan, Canadien	119	9	2.20
Lumley, Detroit	134	5	2.44
Broda, Toronto	138	5	2.55
Rayner, Rangers	145	7	2.79
Brimsek, Boston	151	2	2.81
Henry, Chicago	193	0	3.51

LES DATES ONT ÉTÉ CHOISIES

Les séries éliminatoires de la ligue Senior de Québec débuteront le mardi, 15 mars, dans les villes de Montréal, Sherbrooke et Ottawa. Telle fut la décision prise lors de l'assemblée spéciale tenue hier soir par l'exécutif du président George Slater.

Le club qui finira en tête du circuit s'attaquera au quatrième club dans le classement, le deuxième contre le cinquième et le troisième contre le sixième. Les Sénateurs d'Ottawa et les Braves de Valleyfield sera de quatre de sept tandis que dans la série B, le Sherbrooke en viendra aux places avec le Québec et le Royal jouera contre les Cataractes de Shawinigan dans la série C. Ces deux dernières séries seront de deux de trois.

Le Royal devait commencer contre le club de Léo Lamoureux lundi soir, le 14 mars, mais le gérant général du Forum a déclaré hier que cette joute sera probablement remise au lendemain soir.

Deux parties des séries régulières auront lieu ce soir. Le Royal ira rencontrer les Cataractes de Shawinigan, et les Sénateurs d'Ottawa seront opposés au St-François de Sherbrooke. Comme Tony Demers est sous le coup d'une suspension, il ne pourra participer à la rencontre de ce soir, ce qui sera une lourde perte pour le club du gérant Yvan Dugré.

DANS LA LIGUE DEPRESSION

LES SAGES PARTICIPERONT AUX DÉTAILS DU CIRCUIT RICHARDSON CAR ILS ONT TRIOMPHÉ DES HOBOS PAR 3 A 2 — LE COMMERCE VAINQUEUR

Deux intéressantes joutes ont été disputées hier soir à l'arena de St-Laurent dans les séries de la ligue de hockey Depression. Dans ces deux rencontres les vainqueurs ont emporté par une faible marge.

Dans la joute initiale les Sages ont eu raison des Hobos par le compte de 3 à 2. Par cette victoire les vainqueurs se sont qualifiés pour les séries de détails du circuit Richardson et rencontreront les Sages dans la semi-finale et le gagnant sera opposé au Commerce pour le championnat de la ligue.

Dion a été l'étoile des Sages en comptant les deux premiers buts de son club et en assistant sur le 3e enregistré par Sullivan. Marcel Pinsonneault s'est également distingué avec deux assistances. Pinsonneault revient d'un voyage en Floride et son teint brun indiquait qu'il a su profiter des chauds rayons du soleil.

Dans la 2e joute au programme Léon Pilon s'est tout particulièrement mis en vedette en enregistrant les deux buts du Commerce. Carignan a sauvé les Grads du blanchissage. Pierre Bourgoin, cerbère du Commerce, a été la grande étoile de son club.

PREMIERE JOUTE

Sommaire.

Première période

Aucun point. Aucune punition.

Deuxième période

1 Hobos: Pilon 0.40

(Hefferman, Beaulac)

Aucune punition.

Troisième période

2 Sages: Dion 1.33

(Sullivan, Pinsonneault)

3 Sages: Dion 1.40

(Pinsonneault)

4 Hobos: Couvrette 9.15

(Pilon)

5 Sages: Sullivan-Dion 13.00

Pun.: Sullivan

DEUXIEME JOUTE

Sommaire.

Première période

Aucun point.

Pun.: Beaulieu, Daoust.

Deuxième période

1 Grads: Carignan 3.50

2 Commerce: Pilon 6.55

3 Commerce: Pilon 9.00

(Tremblay, Elie)

Pun.: Côté.

Troisième période

Aucun point.

Pun.: Delorimier, Beaulieu, Garbarino.

Nouveau record pour H. Dillard

Harrison Dillard, étoile des États-Unis aux jeux olympiques, a abaissé le record canadien à l'intérieur, devant 6,000 personnes, hier, au Forum, dans la course de 50 verges avec obstacles.

Dillard a réussi les deux heats en un temps record de 6.7 pour terminer bon premier. Kim Kimbark, de Toronto, a terminé en 2e place.

Willie Slykhuus, de la Hollande, a remporté la course d'invitation d'un mille de la Légion canadienne pour ainsi diviser les honneurs avec l'Américain Dillard. Ron Wittreich de l'Université Princeton, a fini très fort mais Slykhuus a réussi à terminer premier, trois verges devant son plus dangereux rival.

Grand tournoi halterophile

Samedi prochain, le 12 mars, aura lieu à la Palestre Nationale, un tournoi halterophile pour les championnats du concours Montréal Sr., sanctionné par la Canadian Amateur Weightlifting Association. Il y aura des concours dans toutes les catégories, à partir des poids coq aux poids lourds.

Les officiels de cet important tournoi seront M. Kennedy, président de la C.A.W.A., accompagné de MM. Charles Walker et Lionel St-Jean. Les clubs Y.M.

Tony Demers suspendu pour une période indéfinie

Le fameux joueur du Sherbrooke, de la ligue Senior, connaîtra son sort vendredi soir alors que l'exécutif de la Q.A.H.A. se réunira — Tony a joué sous un faux nom avec le club Dorion

(Par X-E. Narbonne)

Le registraire Frank Dilio, de la Q.A.H.A., a annoncé hier que le vétérinaire Tony Demers, l'un des étoiles du St-François de Sherbrooke, de la ligue Senior de Québec, et de l'équipe du Canadien, de la ligue Nationale, venait d'être suspendu indéfiniment pour avoir participé à une joute entre clubs intermédiaires alors que le Dorion rencontrait le club Oka et que Demers a joué sous un nom d'emprunt car sur le programme il était connu sous le nom de M. Taylor, et l'on dit que de forts paris étaient engagés par les partisans des deux clubs sur le résultat de cette partie.

Le club Dorion sortit vainqueur par le compte de 7 à 1 et Tony Demers a largement contribué à l'échec du club d'Oka car il enregistra deux buts pour le club visiteur et l'arbitre Charles Deizez a reconnu et identifié Demers comme étant le joueur qui portait l'uniforme du Dorion sous le nom de Taylor et cet officiel a ajouté que les paris se faisaient nombreux à la patinoire et que pas loin de \$10,000 ont dû changer de mains à la suite du résultat.

Le président Paul Fortin a joué la partie sous protestation après avoir reçu l'information que Demers s'alignait avec le Dorion et les arbitres Moreau et Deizez furent avertis du piège. Ces deux officiels témoignèrent lors de l'assemblée spéciale de l'exécutif de la Q.A.H.A. vendredi soir à l'hôtel Windsor et le comité du président Azarie Choquet prendra alors une décision. Demers est passible d'une suspension d'un an et le club Dorion peut également encourir une suspension ou une exclusion.

Demers n'a pas nié avoir joué avec le Dorion mais il a prétendu que ce n'était que pour rendre service à un ami, Tony Lalonde, instructeur du Dorion, qu'il a consenti à se rendre à Oka pour aider le club visiteur à remporter la victoire mais il a ajouté qu'il était sous l'impression que cette rencontre n'était qu'une simple joute d'exhibition et qu'il était sous l'impression que le Dorion ne faisait pas partie de la Q.A.H.A.

L'instructeur Yvan Dugré, du St-François de Sherbrooke, s'est déclaré très surpris de la présence de Demers dans cette partie lorsqu'il fut mis au courant, hier matin, par le président du club Oka car après la joute contre le Royal, dimanche après-midi, au Forum, il avait donné la permission à Tony de rester à Montréal pour aller se mettre sous les soins de Bill Head le lundi matin et dans la soirée du dimanche Demers devait aller au cinéma.

Le club Sherbrooke est mis dans une position fort désavantageuse à la suite de l'attitude de Demers et sans vouloir nuire à l'administration de la Q.A.H.A., nous croyons que ce corps dirigeant du hockey amateur dans notre province devrait sévir contre le coupable si les preuves démontrent que Demers a violé les règlements, mais la suspension de Tony ne devrait prendre effet qu'après la saison régulière et les éliminatoires de la ligue Senior afin de ne pas mettre le St-François dans l'embarras alors que le club des Cantons de l'est n'est nullement complice.

Le cas se présente dans le sport des courses alors qu'un jockey suspendu pour infraction à certains règlements peut être suspendu pour une période indéterminée ou indéfinie, mais sa suspension ne prend effet qu'après la journée terminée afin de ne pas priver les propriétaires des autres coureurs des services de ce jockey pour les courses inscrites au programme du même jour.

Plusieurs témoins seront invités à donner leurs versions lors de l'assemblée de vendredi soir et les amateurs de hockey attendent avec impatience le verdict qui sera rendu par le comité de M. Choquette.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier, Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCAT

Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbord 2841

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
MARION & MARION
Raymond A. Robic, J. Alfred Bastien
761 ouest, rue St-Catherine
MONTREAL

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
10c
Écrivez à:
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
534 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbord 5890

C.A., Cyr et Verdun et Palestre Nationale se feront une belle lutte dans cet important tournoi. Il y aura aussi quelques levers indépendants qui participeront à ce concours. Pour toute information, communiquer avec M. Harvey Hill, 405 ave Galt, Verdun.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARMÉ, Président

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies générales, endocrinologiques, certaines, digestives, circulo-respiratoires.
FROSTMAN 3252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 5544
J.-A. MESSIER, O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue — ajustement de verres de contact
PHANEUF & MESSIER
1787, Saint-Denis — Montréal

Appui de MM. Drew et Coldwell à la Croix-Rouge

Les solliciteurs bénévoles de la Croix-Rouge, à Montréal, continuent leurs efforts, tout en demandant des renforts afin de visiter plus de domiciles, de bureaux et d'ateliers. Jusqu'ici on n'en a qu'à 25 % de l'objectif de 18750, dit le directeur de Montréal. Le manque de rapports depuis la fin de semaine explique cette absence de gains.

D'autres hommes politiques de marque viennent adresser des félicitations à la Croix-Rouge et demander aux Canadiens de donner généreusement pour soutenir ses œuvres.

Les chefs de l'opposition, M. George Drew, progressiste-conservateur, et M. J. Coldwell, chef du Cooperative Commonwealth Federation, se sont unis aujourd'hui, pour demander, au nom de la Croix-Rouge, "la Croix-Rouge."

Les deux chefs politiques ont insisté sur le service d'hôpitaux aux postes et sur l'aide continue aux anciens combattants et à leurs familles. M. Coldwell a aussi souligné le développement du service national gratuit de transfusion du sang, et M. Drew a demandé l'aide de la Croix-Rouge à la Jeunesse aux enfants infirmes.

"La Croix-Rouge canadienne est l'une de ces grandes œuvres humanitaires qui donnent secours et assistance non rémunérée aux besoins véritables", a dit M. Goldstein. "C'est grâce au courage de servir le peuple canadien de cette manière méritent l'appui de tous, particulièrement de ceux qui ont à cœur le bien-être de leur prochain."

« Le magnifique travail de la Croix-Rouge est connu de tout Canadien », a dit M. Drew. « Aucun ancien combattant de l'une ou l'autre des deux guerres mondiales n'a besoin qu'on lui rappelle les vastes principes humanitaires qui sont à la base des

Meilleure Qualité —

Dépliot Facile
SACS DE THÉ
"SALADA"

10.15 P.M.
CBP-Cassette.
CBP-Marco Polo.
CBM-Accutell.
10.30 P.M.
CBM-Lecoteur.
CBM-Miniature.
CBM-Miniature Club.
CKVL-Neuvelles.
10.45 P.M.
CBP-Pilin Leciore.
CBK-Koch.
CHLP-Intermede.
11.00 P.M.
CBP-Adams.
CKAC-SPORTIS.
CBM-Orchestre.
CKVL-Orchestre à huit.
CKVL-Tonney Dorsey.
11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de
genre.
11.30 P.M.
CBP-Orchestre.
CKVL-Neuvelles.
CKAC-Orchestre.
CBM-Orchestre.
CKVL-Cabaret dans...
MINUIT
CHLP-Neuvelles.
CKVL-All time record.
1.00 A.M.
CBK-Neuvelles.
CBM-Neuvelles.
CKVL-Record Man.

CPB-Grandes Soeur.
 CBM-Bernie Braden.
 CKAC-Actualités.
 CJAD-Vosures.
 CKVL-Tommy Dorsey.
 CPB-2 O'clock Caller.
 2.15 P.M.
 CPB-Madame Jeanne.
 CJAD-Bay Area.
 CPFP-Ethel et Albert.
 CJAD-Vosures, délices.
 2.30 P.M.
 CPB-Lettre à une Can.
 CBM-Musically yours.
 CKAC-Actualités, tous.
 CJAD-Rhymne facile.
 CPFP-2 O'clock Caller.
 CPB-2 O'clock goûti.
 2.45 P.M.
 CPB-Les Amis de l'Art.
 CKAC-Révére.
 CJAD-Greatest Singer.
 3.00 P.M.
 CPB-Les chefs-d'oeuvre.
 CBM-Life can be...
 CKAC-Actualités, etc.
 CKVL-Yours for the...
 CJAD-Nouvelles.
 3.15 P.M.
 CBM-Ma Perkins.
 CKAC-Rendez-vous.
 CJAD-Jane and Don.
 CPB-National Craig.
 3.30 P.M.
 CPB-Les chefs-d'oeuvre.
 CKAC-Young People.
 CHLP-Flours de Paris.
 3.45 P.M.
 CBM-Right to Happiness.
 CJAD-Beethoven, Legnon...
 4.00 P.M.
 CPB-L'Heure du thé.
 CBM-Jack Berch.
 CKAC-Actualités, etc.
 CJAD-Nouvelles.
 CKVL-Chub Alouette.
 CKAC-Testes.
 CPB-Musique.
 4.15 P.M.
 CPB-Aux malades.
 CKAC-Comptes rendus.
 CKVL-Ornle Troie.
 CJAD-Chub 800.
 CKAC-Guilty Light.
 CKAC-Événements...
 4.30 P.M.
 CPB-Radio-Collège.
 CKAC-Comptes rendus.
 CKVL-Chansonnette.
 CPFP-Young Dr. Malone.
 CKAC-Comptes rendus.
 CKAC-Chansons de...
 4.45 P.M.
 CPB-Musique.
 CPFP-Romany.
 5.00 P.M.
 CPB-Radio-Collège.
 CKAC-Chansons de...
 CKVL-Chansons de...
 CKAD-Nouvelles.
 CKVL-Chansonnettes.
 5.15 P.M.
 CPB-Radio-Collège.
 CJAD-Superman.
 5.30 P.M.
 CPB-Pair d'oeuf.
 CBM-Histoires.
 CKAC-Chansons.
 CKAC-Comptes rendus.
 CKAD-Ballroom.
 CKVL-Comptes rendus.
 CKAC-Today's Story.
 5.45 P.M.
 CPB-Chansonnettes.
 CKAC-Comptes rendus.
 CKAC-Jean-Claude.
 CKAD-Ballroom.
 CKVL-Comptes rendus.
 CKAD-Ballroom.
 CKVL-Radio-journal.

10.15 P.M.
CBP-Politique provin.
CBM-Revue l'actualité
CBP-Info Acc.
10.30 P.M.
CBP-William Primrose.
CBM-William Primrose.
CKAC-Chansons.
CKBL-Nouvelles.
GJAD-Nouvelles.
CFCT-Milton Berle.
CHLP-Danse.
10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
GJAD-Laurentian...
11.00 P.M.
CBP-Adagio.
CBM-White night.
CKAC-Bonnie! les...
CKYL-Tommy Dorsey.
CHLP-Sp. Spectacle.
CFCP-Nouvelles.
11.15 P.M.
CKAC-Chanteur.
GJAD-Platter Party.
CFCT-Oldies Record.
11.30 P.M.
CBP-L'orchestre.
CBM-Musique.
CKAC-Nouvelles.
CKBL-Nouvelles.
CHLP-Au cabaret dans...
MINUIT
CBM-Nouvelles.
CKAC-Bulletin.
CKBL-Record Man.
GJAD-Nouv. et term.
CHLP-Nouvelles et term.
CHLP-L'heure précise.
12.30 A.M.
CKAC-Orchestra.
1.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.

SUR NOS ONDES

MARDI, 12 MARS

CBF, 3 h. p.m. — Les Chefs-d'œuvre de l'Opéra. — L'Orchestre d'Opéra. Ouverture de l'opéra "La fiancée vendue", de Smetana; direction: Erich Klenner. Symphonie no 4 en sol mineur, de Dvorak; direction: V. Talich. Quatre pièces pour violon et piano, op. 70, de Josef S. Cisneros. Noël, vi. 1930, de Jean Neveu, pianiste.

CBF, Émissions Radio-Canada, 4 h. 30 à 4 h. 45 p.m. La revue des lectures, animateur: Théophile Bertrand.

CBF, Émissions Radio-Canada, 4 h. 45 à 5 h. 30 p.m. — Théories économiques et réalisations sociales du socialisme. Les Encyclopes. Conférencier: Raymond Tanghe.

CBF, 8 h. p.m. — A la prochaine émission de la série "Les mariages", les entretiens porteront sur l'immigration et ses limites.

Les confédérés seront M. Louis-Paul Poulin, secrétaire général adjoint de l'U.C.C. et M. Marc Maunier, de la commission des Chemins de fer.

C'est une émission hebdomadaire de Radio-Canada.

CBF, 8 h. 30 p.m. — John Barbirolli dirige l'Orchestre britannique au concert, que Radio-Canada diffusera mardi. Voici le programme:

1. Concerto pour piano de Ranshorst; Deux mélodies écossaises, de Grieg; Symphonie no 4, de Dvorak.

CBF, 10 h. 15 p.m. — L'attention des auditeurs sera attirée par une émission du monde du travail. Radio-Canada a voulu donner à ses auditeurs des éléments de réflexion sur les problèmes posés par ce vaste sujet. A cette fin, elle a confié à la section des Relations Industrielles la tâche de présenter et de réaliser une série de six émissions qui commenceront le mardi 12 mars, à 10 h. 15, et poursuivront jusqu'au 12 avril.

Le P. F. Bourcier, S.J., directeur de la section des Relations Industrielles

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de 100 francs. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée devront envoyer 200 francs. Les demandes doivent être adressées à Grapho-Analyse, 15, rue De Cuvilliers, casier postal 500, Place d'Armes.

Marie de 14 ans — Vous êtes une jeune fille très équilibrée, généralement fort consciente de ce qui se passe autour de vous ou en vous-même, et capable, dans l'ensemble, d'exercer un contrôle assidu sur vos sentiments et vos émotions. Vous êtes naturellement calme et posée; capable à juger d'une situation avec votre tête plutôt qu'avec votre cœur. C'est le cerveau qui mène, chez vous; pas les sentiments. Ceux qui ignorent ne vous comprennent pas; et vous en souffrirez dans votre âme. Beaucoup de rythme et de sensibilité. Vous êtes une personne au conseil municipal montréalais, "protège officiellement contre la persécution du cardinal Mindszenty, de l'archevêque Stepinac et d'un certain nombre de ministres protestants en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Bulgarie respectivement, et que copie de la résolution soit transmise au secrétaire d'Etat du Canada, au Légit papal à Ottawa et au directeur d'Organisation des Nations Unies."

Quant au conseiller Désormiers, il propose tout simplement un échange de prisonniers. "à savoir, M. Sam Carr pour le cardinal Mindszenty".

Voici plutôt les termes de la

musculaire; dextérité et habileté manuelle très marquée. Une jeune fille d'ordre rangée, distinguée, dont la fierté voisine la vanité. Esprit curieux, chercheur, et capable d'analyser les faits et les idées. Vous ne vous fiez pas à beaucoup de personnes. Au fait, vous manquez même de confiance en vos propres forces. Vous ne parlez pas de vous, vous ne donnez pas la mesure de vos talents; et cela vous expose à la vaine suffisance. Tempérament très vif et très fort. D'une loyauté et d'une attention aux détails impeccables. Il y a davantage en votre écriture, qu'en votre parole. Vous êtes en joie de vous voir avorter. Vous êtes une pauvre, riche de dons et de possibilités. Tout dépendra de l'usage que vous en ferez...

Mark ELLERY.

Grève des employés
de tavernes

Funérailles de M

Québec, 8 (D.N.C.) — Les employés de 21 tavernes sont entrés en grève à 9 h. hier matin pour protester contre la décision d'un tribunal d'arbitrage accordant une augmentation de salaire de \$3 par semaine aux employés de l'Association des taverniers de la cité de Québec et du district de Québec.

La décision arbitrale rendue par M. le juge Alphonse Gendreau le 31 décembre dernier, a été promulguée par le ministre du Travail, le 7 janvier et deux jours après l'expiration du contrat des employés d'hôtels et restaurants et commis de tavernes d'Amérique, local 790, de Québec, a accepté la décision du tribunal et pris le vote de grève en cas où l'Association refusait d'accepter la formule.

Les membres seulement de cet organisme patronal ayant donné leur adhésion au jugement, l'union internationale a décidé lors d'une assemblée dimanche de continuer la grève.

Hier matin, alors que des lignes de piquetage seront établies autour de 21 importantes tavernes de cette ville.

Les funérailles de M. Joseph Beaulieu, maire de la ville d'Outremont, décédé jeudi matin à l'hôtel-Edifice, 100, rue de l'Église, à Outremont, ont eu lieu samedi matin, à l'église de St-Viateur d'Outremont, au milieu d'une foule nombreuse et d'un cortège. Des centaines de personnes ont vu le dernier moment à cet homme qui a été occupé pendant 35 années de ses fonctions de maire et d'adjoint municipal pendant 50 ans. Le frère avait été, en effet, un des fondateurs de l'union municipale métropolitaine, de l'union des municipalités de la cité canadienne-française des avoués et il s'était toujours dévoué pour la cause de la ville.

Sur tout le parcours du cortège s'était amassée une grande foule pour rendre hommage au défunt.

Le cortège funèbre se mit en branle du domicile du défunt, 451, rue de l'Église, à 10 h. Le cortège, précédé par un drapeau de la ville, se composait de deux éléments des agents et des pompes de la ville, de deux équipes de gardes-frontières, d'un détachement de policiers. On remarquait 20 musiciens.

Les porteurs d'honneur étaient tous des échevins et des officiers de la ville: MM. Romuald Bourque, maire actuel, et M. Jean Gauthier, M. J. Aubrey, M. Alphonse Bégin, M. René Gauthier, M. D.-Harold Cooper, Albert Deschamps, M. J. Gauthier, M. J. Gauthier, M. R. E. Sampson, sous-maire, et M. R. L. Sampson, sous-maire.

La levée du corps a été faite par le R. P. Charles Charbon, C.S.V., supérieur provincial, et par le R. P. Wilfrid Sénécal, C.S.V., curé de la paroisse.

Le R. P. Wilfrid Sénécal, C.S.V., curé de la paroisse, a été élu des R. P. Adolphe Charbon, C.S.V., de la J.-A.-C. Charles Auger, C.S.V., vicar.

Même les musulmans blâment ce procès

Karachi, 8 (A.P.) — Les chefs de divers groupements religieux au Pakistan, aussi bien musulmans, hindous ou parsis que catholiques, ont approuvé en commun une protestation collective adressée contre l'emprisonnement à tort imposé au cardinal Mindszenty pour prétendue haute trahison. Ils ont aussi demandé que leur gouvernement transmette cette protestation à la Hongrie.

La citation, sous la direction de M. Auguste Descares, musicien de chambre, a exécuté une messe en grégorien. Mmes Fernand Gratton était à l'orgue. Les chœurs ont été MM. les Emile Brodeur, Gérard Desmarais, Germain Lefebvre, E. Saucier, P. Desjardins, C. Lévesque, G. Lévesque, Bernard Oudry, Paul DeMeule, P. Tremblay et Emile Gaur.

DANS LE CHOEUR

Dans le chœur on remarquait le chanoine R. Drouin représentant le Son Exc. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, le chanoine Eugène Gauthier, le chanoine G. Gauthier, Georges Deniger, vice-recteur de l'université de Montréal, l'abbé John L. O'Rourke, le chanoine L. Gauthier, Georges-H. Dugal, directeur des Buissonnets, le Rév. Louis-Philippe Lefebvre,

Artistes invités
à Radio-Canada

SEMAINE DU 6 MARS 1949

Le mardi, 8
8 h. 30 p. m. Clarence Rayould, chef d'orchestre.

Le mercredi, 9
9 h. p. m. Dorothy Saroff, soprano.
10 h. 30 p. m. WilHam Primrose, altiste.

Le jeudi, 10
1 h. 45 p. m. Marie Isosch, harpiste.

Le vendredi, 11
8 h. p. m. Marguerite Paquet, mezzo-soprano.

Le samedi, 12
8 h. 30 p. m. Arturo Toscanini, chef d'orchestre.
7 h. 30 p. m. Marguerite Laliberté, soprano.
8 h. 30 p. m. Jean-Pierre Masson, violoniste.

teur de l'école Saint-Germain, le R.P. Henry Smeaton, S.J., de la retraite fondée de Beaumontville, le R.T.H. Sarrasin, C.S.V. l'abbé B. Prosserault, curé de Bordeaux, et l'abbé Yvon Langlois, vicariste.

LE DEUIL.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Pierre, Andrew, Philippe, Joseph et Claude Beaulieu; ses gendres, MM. J.-H. Perrault, N.-F. Drumm et G.-G. Ryan; ses petits-fils, Pierre, Philippe, Jean et Joseph Beaulieu; Charles et Michel Perrault; Nobby et Allan Drumm; son frère, M. de Gaspé Beaulieu; ses neveux, MM. C.-Marcel LaRue et Claude LaRue du Bec, le Dr Jacques Beaulieu et J.-C. Bonar; ses beaux-frères, MM. Alfred Tarup, W. P. O'Brien et H.-A. Moore; J. de Gaspé Beaulieu, cousin.

Dans le cortège, on remarquait: l'hon. sénateur Thomas Venn, représentant du comté de Montserrat, le Jean-Paul Saint-Laurent, représentant le T. H. M. Saint-Laurent, son père et premier ministre du Canada, Jean-Marie Savignac, notaire et conseiller municipal, représentant Son Honneur le maire de la ville de Montréal; l'hon. sénateur Arthur Marcotte, l'hon. Adolphe Godbout, hon. juge, Philippe Demers, André Demers, Gerald Lamoine, Charles-Auguste Bertrand, A.-J. Campbell,

[illegible]

«Attendu que le gouvernement fédéral défieit actuellement M. Sam Carr, communiste de réputation, afin de lui faire subir un procès pour espionnage; et que, si celui-ci est condamné, le cardinal Mindszenty est actuellement détenu par le gouvernement de Hongrie, à titre de contre-espionnage pour sol-disant espionnage.

«Que le Comité exécutif de la cité de Montréal soit prié d'étudier l'opportunité de passer une résolution demandant au ministre de la Justice, de demander la peine maximum pour ledit Sam Carr, s'il est reconnu coupable d'assassinat;

«Que le gouvernement fédéral fasse les démarches requises pour obtenir un échange de prisonniers, à savoir M. Sam Carr pour le cardinal Minziken qui est actuellement détenu par suite d'un procès injuste par le

«Ce conseil, j'en suis convaincu, verra à ce que la ville de Montréal, comme d'habitude, fasse sa juste part et prenne même la direction de ces travaux, ce qui lui revient d'ailleurs de droit, et, enfin, y consacre les fonds requis. En conséquence, votre administration a jugé bon de recommander l'attribution au service d'urbanisme d'un montant de \$200,000 à ces fins'.

L'aide des villes voisines

Démission possible de Kenneth Royall

Key West, 8 (A.P.) — Des intimes du président Truman assument que le secrétaire à l'Armée, Kenneth Royall, pourrait bien remettre sa démission d'ici 10 ou 12 jours, à la suite du départ de son chef, le secrétaire de la Défense James Forrestal. Il se peut toutefois que cette démission soit attendue le retour de M. Truman à Washington la semaine pour des vacances de 15 jours à la base navale de Key West, en Floride, les sixièmes qu'il passe en cet endroit.

Joseph Beaubien

Anne-de-Bellevue, J.-J. Lennon, maire suppléant de Verdun; Lucien Turpin, gérant de Ville Saint-Laurent; P.-E. Jarman, gérant général de Westmount; Lucienne Roby, directeur des finances de Monreal.

La Ville d'Outremont était représentée par M. Emile Lacroix, ingénieur-administrateur, et plusieurs autres dignitaires. Plusieurs corporations et services municipaux avaient également des délégations.

Les maisons d'affaires Dupuis Frères et L.-B. Beaubien étaient représentées, de même que les Chemins de fer nationaux et plusieurs autres.

NOTRE PRODUIT

Le MINERAL D'

POUR LES

MINERAL DE FER

DANS le monde entier, l'industrie de l'acier compte sur la province de Québec pour fournir à ses besoins toujours croissants. Chez nous, en effet, dans les solitudes rocheuses qui s'étendent de la baie de l'Ungava jusqu'aux régions boréales, on découvre des gisements de minéral étonnamment riche et pur.

Aujourd'hui, cette vaste région est fiévreusement explorée. On y a déjà repéré plus de 300 millions de tonnes de minéral. Partout s'érigent des campements. Routes et aérodrômes se succèdent, et une voie ferrée de 350 milles, partant des Sept-Iles est déjà en voie de réalisation. Dans une autre région, en deçà de Havre Saint-Pierre, on a découvert et commencé d'exploiter ce qui sera sans doute la plus abondante de toutes les sources de titanium.

Cette nouvelle expansion vers le Nord n'est qu'un des nombreux exemples de l'extraordinaire progression de la province de Québec. Les jeunes Canadiens ne sauraient trouver nulle part ailleurs au monde de semblables possibilités de mettre en oeuvre leurs qualités d'énergie et d'initiative.

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's

POUR CÉLÉBRER LE MAGNIFIQUE
DÉVELOPPEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Meilleure Qualité —
D'emploi Facile

SACS DE THÉ
"SALADA"

ANCE EN PLEIN ESSOR

DE FER de l'Ungava

ACIÉRIES DU MONDE

"NOUVELLES OCCASIONS DE SUCCÈS..."

"Jamais", affirmait récemment M. Lucien Bougie, de Montréal, "ne se sont présentés aux jeunes Canadiens tant de nouveaux champs d'activité, tant d'occasions de s'assurer un fructueux avenir. T-

qui la providence a donné l'énergie, la résolution, l'amour du travail, peuvent aujourd'hui s'attendre à une enviable récompense.

La carrière de M. Bougie — du poste modeste de commis dans une banque à la présidence de la plus importante fabrique canadienne de chaussures — peut servir d'exemple aux jeunes gens les plus ambitieux. Les notions de comptabilité bancaire acquises lors de ses débuts dans ce domaine lui ont permis de diriger, avec prudence et sagesse une Maison dont les succursales et salles d'étalage vendent aujourd'hui les chaussures La Parisette dans tous les pays du monde.

NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR

SAR D'ONGAVA

Le MINERAL DE FER de l'Ungava

POUR LES ACIERIES DU MONDE

MINERAL DE FER

SEPT-ILES

LAC ALLARD

MAYRE STAN

ANTICOSTE

FLEUVE ST-LAURENT

DANS le monde entier, l'industrie de l'acier compte sur la province de Québec pour fournir à ses besoins toujours croissants. Chez nous, en effet, dans les solitudes rocheuses qui s'étendent de la baie de l'Ungava jusqu'aux régions boréales, on a découvert des gisements de minerai étonnamment riche et pur.

Aujourd'hui, cette vaste région est fiévreusement explorée. On y a déjà repéré plus de 300 millions de tonnes de minerai. Partout s'érigent des campements. Routes et aérodromes se succèdent, et une voie ferrée de 350 milles, partant des Sept-Îles, est déjà en voie de réalisation. Dans une autre région, en deça de Havre Saint-Pierre, on a découvert et commencé d'exploiter ce qui sera sans doute la plus abondante de toutes

"NOUVELLES OCCASIONS DE SUCCÈS..."

"Jamais", affirmait récemment M. Lucien Bougie, de Montréal, "ne se sont présentés aux jeunes Canadiens tant de nouveaux champs d'activité, tant d'occasions de s'assurer un fructueux avenir. Tant

Cette nouvelle expansion vers le Nord n'est qu'un des nombreux exemples de l'extraordinaire progression de la province de Québec. Les jeunes Canadiens ne sauraient trouver nulle part ailleurs au monde de semblables possibilités de mettre en oeuvre leurs qualités d'énergie et d'initiative.

La carrière de M. Bougie—du poste modeste de commis dans une banque à la présidence de la plus importante fabrique canadienne de chaussures d'enfants—peut servir d'exemple aux jeunes gens les plus ambitieux. Les notions de comptabilité bancaire acquises lors de ses débuts dans ce domaine lui ont permis de diriger, avec prudence et sagesse une Maison dont les succursales et salles d'étalage vendent aujourd'hui les chaussures La Parisette dans tous les pays du monde.

SILICOSE-AMIANTOSE

East-Broughton, la lâcheté de "l'élite" et le communisme

Témoignage personnel, sur East Broughton, de M. l'abbé Gérard Dion, assistant-directeur du Département des Relations industrielles de Laval, aumônier des Associations patronales du diocèse de Québec et membre de la Commission sacerdotale d'études sociales — Dans un supplément au "Bulletin des Relations industrielles" — Comment le communisme s'implante dans un pays — Une classe dirigeante qui trahit

Tous les travailleurs sociaux ont suivi avec émotion et étonnement la triste affaire silico-amiantose. Ceux qui ont réellement à cœur le bien de notre population, la réalisation de la justice sociale et la disparition du péril communiste en dehors de toute considération politique ou d'intérêt capitaliste croient que dans la province de Québec le problème de l'hygiène industrielle est sûrement l'un des plus sérieux. Il ne s'agit pas de faire des parallèles avec ce qui se passe ailleurs et surtout de choisir comme point de comparaison les pires endroits pour régler notre problème à nous. Ce ne sont pas les travailleurs exaspérés, exploités et aigris du sud des États-Unis, du Mexique ou de la Chine qui bouleverseront l'ordre social cher nous, seront disparaitre l'Eglise, saccageront nos institutions religieuses et massacreront les prêtres. Si, par malheur, le communisme s'implante dans la province de Québec, il aura des adeptes parmi les Canadiens français et parmi ceux qui aujourd'hui sont membres de nos ligues du Sacré-Cœur, de nos congrégations pieuses et de nos syndicats, et qui actuellement fréquentent l'Eglise et font leurs prières vendredis du mois.

Les causes du communisme

Dans tous les pays où le communisme a connu des succès, les causes furent infailliblement les mêmes:

a) abus du capitalisme libéral qui exploite les travailleurs et les tient dans un état de misère imminente.

b) lâcheté des "gens bien pensants", qui n'ont pas eu le courage de modifier des situations inhumaines et qui donnent le spectacle de la "prostitution de l'élite".

"Pour comprendre, disait Pie XI, comment le communisme a réussi à se faire accepter sans examen par les masses ouvrières, il faut se rappeler que les travailleurs étaient déjà préparés à cette propagande par l'abandon religieux et moral où ils furent laissés par l'économie libérale... Il n'y aurait ni socialisme ni communisme si les chefs de peuples n'avaient pas dédaigné ses enseignements et ses maternités avertissements. Mais ils ont voulu élever, sur les bases du libéralisme et du laïcisme, d'autres constructions sociales, qui tout d'abord paraissaient puissantes et grandioses; mais on vit bientôt qu'elles n'étaient pas de fondements solides". (DR. 16 et 38)

Les effets

Ces deux causes engendrent graduellement les effets suivants:

1—démoralisation et abrutissement des travailleurs;

2—perte de confiance dans

Dans un supplément mimeographié, le "Bulletin des Relations industrielles" (vol. IV, no 6, février 1949) donne le témoignage de son secrétaire de la rédaction, M. l'abbé Gérard Dion, sur le scandale d'East-Broughton.

L'auteur écrit évidemment à titre personnel. Rappelons toutefois qu'il est assistant-directeur du Département des Relations industrielles à l'Université Laval, aumônier des Associations patronales du diocèse de Québec et membre de la Commission sacerdotale d'études sociales.

L'abbé Dion relate les faits dont il a été témoin. Il les juge et en tire des conclusions d'ordre général:

1—haine contre tous ceux que l'on prétend être responsables d'une telle situation, laquelle s'accompagne de la mise sur le même pied de tous ceux qui par prudence exagérée, faiblesse ou tolérance semblent participer avec les profiteurs du capitalisme;

2—démoralisation et désaffection de l'Eglise catholique et de sa doctrine;

3—repulsiion des travailleurs sur eux-mêmes et confiance exclusive en leur propre force pour trouver leur salut matériel et spirituel.

Ces deux causes en action dans le Québec

Il ne faut pas se le cacher, ces deux causes du communisme existent dans la province de Québec et ce ne sont pas les illuminés marxistes ni les stipendiés de Staline qui les ont posées chez nous. Toutefois ils ne peuvent manquer de s'en réjouir car ils y trouvent un terrain tout préparé pour poursuivre leur œuvre diabolique. Pour y arriver, leur tâche est facile: ils n'ont qu'à faire prendre conscience à notre population de cette situation et à faire miroiter leur idéal.

On est surpris, même consterné en certains milieux très bien, mais parfois loin de la réalité, de constater comment il se fait que les Grédiistes et les Témoins de Jéhovah (nous ne faisons pas ces deux mouvements sur le même pied, évidemment; nous ne les confondons pas non plus avec les communistes) réussissent, avec tant de facilité, non seulement à bernier nos Canadiens français mais à les fanatiser et à en grouper un nombre de plus en plus imposant. La réponse est simple: elle trouve son explication dans les mêmes causes qui tantôt nous conduisent au communisme, si les gens

Mariages illicites austro-japonais

Sydney, 8 (Reuter) — Une vingtaine de soldats d'un régiment australien, de retour de ses fonctions de garnison occupante au Japon, révèlent qu'ils ont épousé des Japonaises en dépit des défenses qu'on leur avait faites de fraterniser avec leurs ex-enemis. Ces soldats ajoutent qu'ils entendent retourner vivre près de leurs épouses étrangères puisque la loi d'Australie ne permet pas pour l'instant l'émigration des sujets nipponnes.

bien pensants laissent se perpétuer des situations non seulement intolérables pour des païens qui ont encore au fond de leur cœur un peu de justice naturelle, mais pour des catholiques qui reconnaissent dans leur prochain un fils de Dieu, un frère de Jésus-Christ et un héritier du Ciel, pour des catholiques qui ont lu le Quadragesimo Anno, Divini Redemptoris et qui ont entendu le mot impératif de Pie XII: "Le devoir de l'heure présente, c'est de faire donner à la doctrine sociale de l'Eglise son maximum d'efficacité et de rendement."

"Ce sont des choses que nous avons vues"

Nous ne voulons rien dire de la situation de St-Rémi d'Amherst. Tout ce que nous en savons, ce sont les témoignages qui ont été publiés et ce que nous avons entendu du Dr Bellemare, expert en hygiène industrielle au gouvernement provincial, lequel à cet endroit a fait sept expertises. Entre la rectification de Relations qui a été faite par une personne bien dévouée, que nous estimons, et le témoignage de l'expert, en toute conscience c'est encore à ce dernier que nous donnons nos préférences.

Mais en ce qui concerne l'amiante à East Broughton nous pouvons parler par expérience personnelle. Nous avons connu la poussière d'amiante, nous avons vu son nuage constant déferler sur le village, nous en avons respiré. Pendant plus de huit ans nous avons habité ce village. Notre demeure était située en pleine zone du "coton". Les fenêtres fermées, une heure après que l'époussetage avait été fait, on pouvait écrire son nom sur les meubles. Quand man voulait faire sa lessive elle était obligée de choisir ses journées pour ne pas gaspiller son linge. Le printemps, après la fonte des neiges, nous avons vu les employés de la ville être

Il ne tient pas à nous quitter

Toronto, 8 (C.P.) — Le dernier prisonnier de guerre allemand encore interné au Canada, Helmut Keune, a fait savoir qu'il ne tient pas à quitter notre pays, même si ses médecins lui assurent qu'il peut maintenant regagner sa patrie. Keune s'était blessé au cours de son travail dans un camp d'internement près de Port-Arthur, Ontario, en 1946; et il était paralysé des membres inférieurs.

obligés de nettoyer les rues avec les brouettes à incendie, car il y avait une couche de "coton" qui rendait la circulation dangereuse et dans notre parterre nous étions obligés d'enlever la croûte de poussière accumulée pendant l'hiver, car le gazon n'aurait pas pu passer à travers et aurait pourri. Ce sont des choses que nous avons vues. Nous avons connu les travailleurs de la mine; nous avons été porter le Bon Dieu à des malades tuberculeux par le "coton". Notre cousin, père d'une douzaine d'enfants, est aujourd'hui malade. Il y a 13 ans que nous le connaissons; c'était un gros gaillard en pleine santé. Les médecins ne savent pas ce qu'il a. Lui, il s'en doute. Jeune encore, il ne peut pas, qu'on le laisse en paix, ce qu'il na advenir de sa famille et surtout n'ose pas dire un mot. Comme tous ses compagnons, il sait trop ce qui arriverait à ceux qu'il a nourris.

Les laisser mourir en paix...?

Récemment, nous avons entendu de la bouche d'un cynique la réflexion suivante: "Les gens d'East-Broughton ne se plaignent pas, qu'on les laisse en paix". Amiantoser les poudrons des travailleurs, semer la tuberculose à grand vent sans prendre aucune mesure préventive, c'est déjà très mal, mais ce qu'il y a de pire, c'est d'abrutir une population, de la rendre si égarée, si découragée qu'elle vient à trouver normale une situation abominable et même à vouloir du mal à ceux qui essaient de l'en libérer.

Nous pourrions nous étendre très longtemps sur ce sujet. — Ce qui en a été révélé est encore loin de la vérité. Quand aurons-nous une enquête royale sur ces deux scandales?

Lâcheté des notables

La classe dirigeante de l'endroit, les marchands et les professionnels, ont eu une réaction de terreur, et avec quelle timidité — ont une responsabilité très grande. Chaque fois qu'un individu de la place a voulu relever la tête et essayer d'améliorer la situation, ils ont lâchement trahi, ils ont apeuré la population en lui disant que la mine ne va pas fermer, que tout le monde sera dans la misère et ils ont agi en esclaves éternels de la vérité et de la justice.

C'est encore ce qui vient de se produire. Après cela, on s'explique comment il se fait que tous les travailleurs de l'industrie de l'amiante étant en grave danger, il est vrai — pour une amélioration des conditions de travail, seuls les ouvriers d'East-Broughton fassent exception.

Comme le disait S.E. le cardinal Villeneuve en parlant de la situation faite à des travailleurs de mines dans le diocèse de Québec: "Quoi qu'il en soit, si les propriétaires de mines continuent à ce prix de faire leurs millions, et si les gouvernements de toute couleur continuent de ne pas les inquiéter, nous n'aurons plus besoin des autres pour apprendre à nos gens à faire la révolution chez nous; elle éclatera d'elle-même, sous la pression des injustices et des abus sans nom."

Gérard DION.

Le "McLean" a établi records

C'est la première fois que le chenal Québec-Montréal est ouvert en si peu de temps, et si peu avant dans la saison.

L'arrivée du brise-glace McLean, au quai de l'Imperial Oil, établissant deux records. C'était la première fois dans l'histoire que le chenal Québec-Montréal était ouvert en si peu de temps: 29 jours et 32 minutes. Il n'y avait jamais eu de brise-glace en charge de ce travail. L'arrivée à Montréal a été de bonne heure en mars.

Parti de Québec, le brise-glace McLean — suivi du brise-glace Ernest-Lapointe, qui complétait son travail — est arrivé à Montréal un mois plus tôt que les années précédentes. Il va servir en charge des opérations, hier matin, les deux vaisseaux ont continué leur travail jusqu'au quai de la rue McGill. D'un autre côté, les avions du ministère des transports ont travaillé le golfe et le détroit de Bellefleur pour déterminer les possibilités d'ouverture de la navigation océanique.

Interrogé par les journalistes à l'arrivée du McLean, le capitaine Caron a déclaré qu'il n'y a pas danger d'inondations cette année. Le niveau d'eau du port a baissé de cinq pieds depuis le début des opérations.

Reste à savoir, maintenant, quel navire aura l'honneur d'obtenir la canne à pommeau d'or, décernée à l'océanique qui arrive chaque année premier dans le port de Montréal. L'an dernier, cet honneur était échu au Manchester Shipper, commandé par le capitaine James Barclay.

La Fédération

Voici une nouvelle liste de souscriptions reçues par la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises au cours de sa récente campagne:

\$250: The Robert Simpson Montreal Ltd.; \$300: Indépendant Heel Co.; Paul La Roque; \$250: Associated Textiles of Canada, Ltd.; Miles Marguerite et Juliette Lucas; \$218.80: Ecole Notre-Dame du Bon-Conseil.

\$400: E. J. Ouellet; hon. Wilfrid Gagnon; \$180: Mme Paul La Roque; \$184: General Bakeries Inc. (employés).

\$150: The Robert Mitchell Co. Ltd.; \$140: Confédération Life Association; \$125: Edouard Brin et Paul Poirier; \$100: M. J. Lacombe; \$100: Robert F. Dalgic; \$100: Corporation Pharmaceutique Française, Ltée; Dominion Tar and Chemical Co. Ltd.; New Medical Washington, Ltd.; Sun Oil Co. Ltd.; Wilmont Shoes Co. Ltd.; Woods Mfg. Co. Ltd.

Henry Morgan and Co. Ltd.; \$1200: Charbonneau Lingerie, Ltée; \$250: Canadian Oil Companies, Ltd.; \$250: Geo. Tanguay et Fils, Ltée; \$230: Arthur Tardif; \$200.

Albert Bourdon, "Vienna Grill" \$150; Eugène Dowhan et Bohdan Kowalsky; "Le Rot du Chien Chaud"; \$150; Docteur et Mme C.-O. Landeau; \$150; J.-L. Hector Chouinard; \$121: W. Chouinard; \$125: Bonnier, Ducloux et Bonnier; \$100: M. J. Laurent Charbon; \$100: Courtauld (Canada), Ltd.; \$100: Mme Michel-O. Ginoe; \$100: Michel-O. Ginoe; \$100: Monette (Canada), Ltd.; \$100: Alex. Moore; \$100: M. l'abbé S. Valiquette; \$100.

Aux funérailles de Mme François-Xavier Carrière

Récemment, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 64 ans et 3 mois, est décédée Elizabeth Berlinguette, épouse bien-aimée de M. François-Xavier Carrière. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses fils: M. François Carrière, ingénieur, et M. Joseph Carrière, et ses filles: Mmes Marie-Anne Carrière, M. Joseph Carrière et Léopold Carrière; ses gendres: M. Antonio Larivière et Aurélien Brouillette; ses petits-enfants: Guy, Jacques, Maurice, Benoît, Suzanne, Hélène, Lise, André, Pierre, Gérard et Nicole Larivière, Jean-Pierre et Jean Carrière, et Monique Brouillette; ses frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Alexandre Berlinguette, M. et Mme Georges Berlinguette, M. Aurélie Berlinguette; ses sœurs et ses beaux-frères: M. et Mme Henri Houle (Océlie), M. et Mme Victor Houle (Léon), ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Alphonse Carrière, M. et Mme Jean-Baptiste Labe, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

La défunte était de la Fraternité du Tiers Ordre de Saint-François, de la Fraternité Eucharistique du Très Saint Sacrement et Dame de Sainte-Anne. Ses funérailles de Mme Carrière ont eu lieu récemment. Précédé d'un landau de fleurs et accompagné d'une délégation spéciale de Dames de Sainte-Anne, le convoi funéraire est parti des salons funéraires pour se rendre à l'Eglise Sainte-Elizabeth de Portneuf où la levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-A. Labou, curé de Portneuf. Le service fut chanté par M. l'abbé Edmond Labe, curé, assisté du R. V. Père Ernest, P.C., et de M. l'abbé A. Leclerc, comme diacre et sous-diacre. Au sanctuaire on remarquait M. René Marier, P.S.S., cousin de la défunte, et M. les abbés Lucien Lemire, J.-M. Vézina, J.-A. Reid, Jean-Paul Savaria, Oscar Robitaille, Marcel Dubois et A. Corbel. La chorale, sous la direction de M. J. Tessier, exécuta une messe. Touchant l'orgue M. Charland. La quête fut faite par deux Dames de Sainte-Anne.

Dans la nef on remarquait les R. V. Prêtres Léon et Nélis, P.C., et les élèves de 9e et de 10e année de l'école Charlevoix, le R. V. Père Ernest, P.C., de l'école Vaudreuil, les R. V. Prêtres Paquette et Béni, P.C., de l'école St-Zotique, les R. V. Frères Augustin-Victor, Adolphe-Joseph et Oscar-André, P.C., deux Soeurs Grises de l'hôpital Sainte-Henri; la Confrérie des Dames de Sainte-Anne était représentée par Mme H. Béliard, présidente, Mmes Gaudet, Côté, Surprenant et Bélanger, assistantes, et Mmes J. Dubreuil, H. Chartrand, J. Rivest, W. Coulombe, A. Maroux et J. Baron, porteuses.

Un plus grand nombre de personnes déjà mentionnées ont remarqué les cousins de la défunte: M. R. Paquette, R. Boudreault, R. Lelonde, L. Boudreault, L. Clément, L. Legault, André Dussault, A. Biale et J. Boudreault.

On remarquait également: M. Marcel Lefebvre, conseiller municipal, et M. Georges Deschêta, R. Lacombe, M. Cadieux, P. Carmel, A. Deschamps, R. Meulier, R. Brouillette, R. Brouillette, O. Bélanger, E. Charrette, G. Brouillette, R. Levasse, A. Cadieux, A. Mottion, A.-H. Scallier, O. Lelonde, Georges Guèvremont, Fernand Messier, F. Chassé, Z. Lévesque, D. Benoit, T. Kearney, U. Lévesque, O. Chénier, A. Jarry, J. Leduc, A. Rolland, R. Henrichon, E. Chénier, R. Montreuil, P. Boucher, P. Bouchard, H. Dubois, A. Labouche, J. Vallancourt, L. Desbiens, L. Thibault, P. Côté, Henri Gougeon, R. Boudreault, P. Côté, R. Tessier, J. Gagnon, W. Poulin, R. Benoit, A. Cyr, D. Baron ainsi qu'un grand nombre d'autres.

FAITS DIVERS

Incendie à Montréal-Nord

Au début de l'après-midi d'hier, un violent incendie a causé des dommages évalués à \$1500, au domicile de M. A. Meunier, 11,432 rue L'Archevêque, Montréal-Nord. Personne n'a été blessé, mais les pompiers de cette municipalité ont dû combattre les flammes pendant plus d'une heure avant de les maîtriser.

Recherchée pour meurtre

La police de Hull et de Montréal recherche Mme Roma Gibson, sur qui pèse une accusation de meurtre en rapport avec la mort de Jacqueline Lambert, 25 ans, de Hull. Celle-ci est décédée hier et, selon une autopsie pratiquée par le Dr Jean-Marie Roussel, elle serait morte des suites d'une opération illégale.

On vole un message

Un jeune bandit, que l'on croit être l'auteur de plusieurs attentats du genre, a commis un autre vol, hier, sur la personne d'un messageur. Armand Lefebvre, 18 ans, employé d'une épicerie à 5271 rue Saint-Denis. Ce bandit, qui se disait officier de la Cour juvénile, a soulagé le messageur d'une somme de \$10.

Mgr Dorais blessé

Mgr J. Dorais, 74 ans, de Beauharnois, est à l'hôpital Notre-Dame où il souffre d'une fracture ouverte de la jambe droite. Il a été blessé vendredi soir en traversant la rue, au coin Sherbrooke et Saint-Dominique, lorsqu'une automobile l'a frappé.

Cinq blessés à Québec

Antoine Plourde, 45 ans, caporal de la police montée et résident de Montréal, a été gravement blessé hier ainsi que sa femme et deux de leurs enfants, lorsque l'auto dans laquelle ils se trouvaient est allée s'écraser sur un camion, dans le parc national des Laurentides. L'accident est survenu sur la nouvelle route Québec-Chicoutimi et les victimes sont dans un état critique à l'hôpital Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Québec. Une amie, Mme Emile Brisson, de Montréal, qui était assise dans l'automobile, s'en est tirée avec des blessures relativement légères.

Vol éclairci

Emile Saint-Pierre, 29 ans, et André Jacques, 23 ans, tous deux de Sherbrooke, ont admis avoir été les auteurs du vol commis jeudi dernier à Bromptonville, dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale. Saint-Pierre a été condamné à 7 ans de pénitencier et son compagne à 5 ans. La police a retrouvé \$8,500 des \$10,000 qui avaient été volés à cette occasion.

Dennis chez Loretta Young

Il a été révélé que Gerard Dennis, spécialiste du cambriolage dans les demeures princières, avait avoué être l'auteur d'un vol de \$20,810, en bijoux et en fourrures, chez l'actrice de cinéma Loretta Young, le 31 juillet dernier, à Los Angeles.

On sait que Dennis a aussi avoué avoir dérobé des objets de même nature chez M. Thomas R. Winans, pour une somme de \$273,775, au début de l'année à Los Angeles — ainsi que des objets pour environ \$18,000 chez Mme Mack Gordon de Los Angeles, il y a quatre mois.

Missionnaires pour le Japon

Une cérémonie de départ missionnaire aura lieu en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, Montréal, jeudi, le 10 mars, à 8 h. p.m.

Les partants sont MM. Francis Lefebvre et Réal Blain, tous deux de Montréal et prêtres des Missions-Etrangères de Pont-Viau. La cérémonie sera sous la présidence de S. E. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Salde, qui prononcera l'allocution de circonstance.

Les deux missionnaires quitteront Montréal le 13 mars suivant, à 3 h. p.m., à la gare Wind-sor. Ils s'embarqueront à San-Francisco, le 18 mars, à bord du "General Meighs", qui est attendu au Japon pour le 31 mars.

MM. Lefebvre et Blain retrouveront à Tokyo trois de leurs confrères partis l'an dernier et résideront avec eux au monastère des Franciscains canadiens (140 San Chome, Denenchofu, Tokyo) en attendant que, leurs études de langue terminées et leur territoire de mission désigné, ils puissent entreprendre leur travail d'apostolat auprès des Japonais.

lunettes

examen de la vue

Bureaux chez
DUPUIS FRÈRES
MONTREAL

verres
ophtalmiques

Albany
PHILIE o.p.
assisté
dioptristes
et opticiens
diplômés

PLATEAU 5151
LOCAL 336

DUPUIS

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
SAMEDI COMPRIS

Articles de bureau

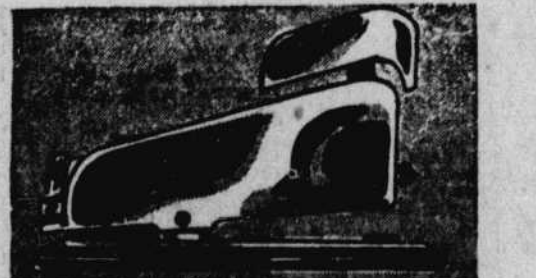


NECESSAIRES DE SOUS-MAIN

... pour la table de travail — Tout ce qu'il faut pour le secrétaire dans la chambre d'étude. Sous-mains avec coins en cuir et buvard... tons de rouge, bleu, vert, marron, ainsi que noir. Chacun avec coupe-papier, calendrier perpétuel et tampon-buvard pour convenir. COMPLET... Prix ord. 8.75. PRIX SPECIAL — LE NECESSAIRE 6.95

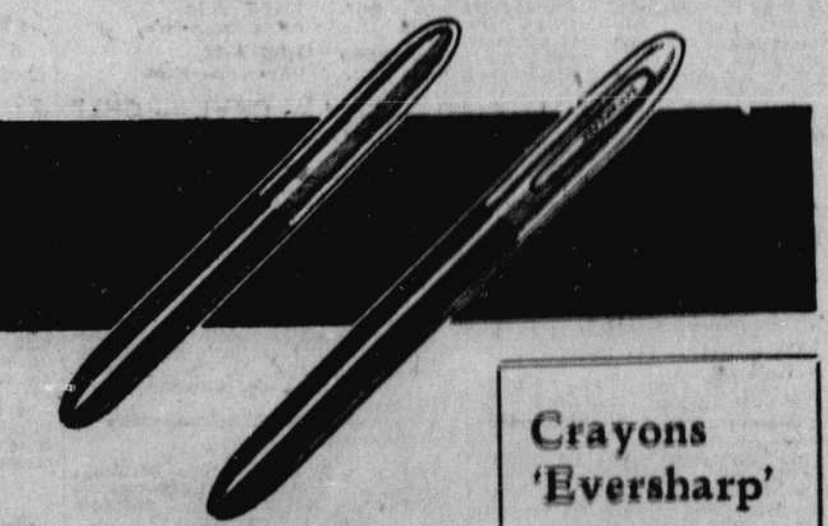
BROCHEUSES "PRESTO"

Modèle illustré tout métal fini nickelé — plaque à presser en plastique de couleur — Brocheuse de construction solide... pour institutions... maisons d'affaires... étudiants... étudiantes... Chaque brocheuse est vendue avec 2500 broches. Prix ord. 3.19. PRIX SPECIAL 2.79



Stylos à bille "Waterman"

... C'est le STYLO qui convient à l'homme d'affaires... à la maîtresse de maison... à l'étudiant... l'étudiante... etc. Modèle illustré dans les tons de bleu, gris, rouge, ainsi que noir. CHACUN 1.80



Crayons
"Eversharp"

Mine à répétition sous la simple pression du doigt. Pour tous ceux qui écrivent souvent... Choix de nuances: rouge, vert, brun, ainsi que bleu. Prix ord. 2.50. PRIX SPECIAL — 1.69 CHACUN

DUPUIS FRÈRES
RAYMOND DUPUIS, PROPRIÉTAIRE A.J. DUGAL, GÉRANT

LE CIVISME c'est une foule de petites choses!



DONNEZ À LA CROIX ROUGE

Votre succursale locale de la Société de la Croix Rouge, une filiale de la Croix Rouge Canadienne, fait appel à votre appui pécuniaire pour poursuivre son œuvre de charité. Vos contributions serviront à maintenir les hôpitaux aux avant-postes... aideront les enfants infirmes à retrouver l'usage de leurs membres... apporteront le confort aux anciens combattants claustrés dans les

hôpitaux... permettront de recueillir le sang nécessaire aux transfusions. Lorsque vous DONNEZ, c'est VOUS-MÊME qui êtes la Croix Rouge, toujours prête à porter secours aux heures de détresse. Donnez généreusement jusqu'à ce que vous éprouviez le contentement intérieur qui suit tout acte de charité. La Croix Rouge... c'est une forme pratique de "Civisme".

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING
THE BRADING BREWERS LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 h. C.F. Montréal et le réseau français de Radio Canada.